Annual Report
1990-1991

INVESTMENT CANADA

INVESTISSEMENT CANADA

© Minister of Supply and Services Canada 1991
Cat. No. Id 51-1991
ISBN 0-662-58512-7

Annual Report 1990-91

92-00299/

Ottawa, Canada
September 1991

His Excellency
The Right Honourable Ramon J. Hnatyshyn
P.C., C.C., C.M.M., C.D., Q.C.
Governor General of Canada
Ottawa, Ontario

Your Excellency:

As Minister responsible for the administration of the *Investment Canada Act*, I have the honour to present to your Excellency the report of Investment Canada's activities for the period of April 1, 1990 to March 31, 1991.

Respectfully yours,

Michael Wilson

Michael H. Wilson
Minister Responsible for
Investment Canada

Table of Contents

Minister's Message	***7***
President's Message	***9***
Part I – The Investment Environment	***11***
Part II – Profile of Investment Canada	***19***
Mandate	***21***
Organization	***21***
Organizational Structure	***23***
Part III – Investment Canada's Sixth Year	***25***
Investment Development Division	***27***
Investment Research and Policy Division	***30***
Investment Review Division and Corporate Secretary and Legal Services Division	***33***
Table A: Summary of Investments Under the *Investment Canada Act*	***34***
Operating Budget and Person-Years	***38***
Corporate Services Division	***38***
Appendix	***39***
Interpretation of Investment Canada Statistics	***41***
Glossary of Terms	***42***
Table 1: Status of Proposals Under the *Investment Canada Act*	***45***
Table 2: Number of Investments	***46***
Table 3: Value of Investments	***47***
Table 4: New Business Investments Classified by Planned Investment Range	***48***
Table 5: New Business Investments Classified by Planned Employment Range	***49***
Table 6: Acquisitions Classified by Asset Range	***50***
Table 7: Acquisitions Classified by Employment Range	***51***
Table 8: Investments in Business Activities Related to National Identity and Cultural Heritage	***52***

Message from

The Honourable

Michael H. Wilson

Minister Responsible for Investment Canada*

**Mr. Wilson was appointed Minister Responsible for Investment Canada – as well as for Industry, Science and Technology Canada and for International Trade Canada – on April 21, 1991. He succeeded the Hon. Benoît Bouchard.*

Business investment in Canada, both domestic and international, is a cornerstone of successful economic performance. Investment is necessary to increase our productivity and thus our competitiveness. It is by investing that we build our technology base and enhance our competitive edge in international trade. Investment, technology and trade are the prime movers of a modern economy. They are the keys to our future prosperity.

Canada is in competition with many other jurisdictions for job-creating and technology-bearing investment. It is essential, therefore, that Canada offers an attractive and competitive business environment. The federal government has been providing leadership by creating a policy environment which includes tax reform, deregulation and privatization, the Canada-U.S. Free Trade Agreement, and most important, fiscal responsibility.

Others have a role to play as well. Business must invest to improve productivity and enhance R&D in Canada. Our educational institutions must provide the training and skills essential to modern business. And Canadian workers must offer investors a work ethic and a commitment to quality that enables Canada to compete with other jurisdictions.

A positive environment not only attracts much needed international investment to Canada, it also is essential to the retention and expansion of existing facilities. At the same time we urge Canadians to invest internationally, so as to forge the global linkages that are so vital for competitiveness.

With the right mix of Canadian entrepreneurship, savings and investment, and supportive government policies, I am confident Canada can meet the challenges of the 1990s. For its part, Investment Canada has a leadership role in advising the government on Canada's investment performance; in getting across the message to all Canadians that investment is crucial to our economic future; and in co-ordinating a national effort to attract and facilitate value-added investment from abroad. I personally look forward to leading the Agency in meeting these very significant challenges.

Message from

Paul Labbé

President,
Investment Canada

Government agencies such as Investment Canada must constantly adapt to the changing business environment. Indeed, in many respects, Investment Canada has been mainstream in the currents of globalization. The 1980s was a period of extraordinary change, when an explosion of cross-border capital movements reinforced the growing interdependence among world economies. Foreign direct investment has become a third pillar of globalization–complementing the pillars of international trade and technology. Increasingly, foreign direct investment–both inward and outward–is strategic to a country's competitiveness. For Canada these realities are especially compelling since it has one of the most open economies in the world. This openness will be a major advantage as the 1990s progress, since the best way to meet international competition is to enjoin it.

Investment Canada began operations in the mid-1980s, an early signal to the world community of the government's market-based reforms and "open for business" policy. This coincided with an international wave of mergers, acquisitions, joint ventures and other forms of foreign direct investment, as firms struggled to restructure to compete on a global basis. Canadian firms, which tend to be of a smaller scale compared to American, Japanese or European firms, have had special difficulties adapting to global challenges. Rapid growth during the latter half of the 1980s smoothed over these difficulties, while the 1990-91 recession intensified them. Investment Canada has shared in these ups and downs, helping throughout to make business deals of net benefit, not just in a bottom line sense, but to Canada as a whole.

...foreign direct investment–both inward and outward –is strategic to a country's competitiveness.

With the evolution of the world economy and the growing importance of foreign investment, the Agency has witnessed a rekindling of interest in the role it can play. The Agency's view is that significant benefits normally accrue from foreign investment–benefits in the form of technology transfers, access to new international markets, an infusion of management expertise, and productivity improvements through synergies with foreign firms. The Review Division of Investment Canada, then, has worked with foreign investors to ensure their business plans help build Canada-based operations capable of competing throughout North America and in markets overseas.

Whereas the Review Division responds to foreign investment proposals, the Investment Development Division tries to generate them. Its principal task has been to communicate the fact that Canada has opened its doors to foreign investment, and that the country offers a superb base from which to do business. In this context, the Canada-U.S. Free Trade Agreement has greatly reinforced the message. Increasingly, however, the Agency is turning to networking at the company level, in recognition that sophisticated investors want a lot more information than generalities. Joint ventures and other forms of strategic alliances, especially in key high-technology sectors, are the target activities of the Agency's investment prospecting efforts.

The Research and Policy Division of Investment Canada addresses both the review and promotion functions from the perspective of building a national consensus on the importance of investment, including foreign investment, for Canada's future prosperity. To this end the Division has sponsored an intensive research program on the motivations and implications of foreign investment, and has disseminated the results of this research through conferences, workshops and a widely-distributed series of working papers. Further, the Division has worked closely with other federal departments to ensure that Canada's investment interests abroad are advanced.

The workload of the Review Division, the outreach activities of the Development Division, and the consensus-building of the Research and Policy Division have all been accomplished despite diminishing real resources. However, in our continuing efforts, the co-operation of provincial governments and the private sector has proven invaluable, as has the contribution of the Agency's staff in ensuring a job well done.

Part I

The Investment Environment

The Investment Environment

The 1980s could well be described as the decade of the multinationals. During this period, there was an unprecedented increase in international direct investment.

One of the most significant features of today's changing international economic environment is the increasing interdependence of consumers, producers, suppliers and governments in different countries. This has made it nearly impossible for any country to shelter its population from the effects of globalization.

The 1980s could well be described as the decade of the multinationals. During this period, there was an unprecedented increase in international direct investment. Between 1980 and 1987, direct investment abroad grew three to four times faster than world trade, which itself grew at a faster rate than world output.

The greater mobility of financial and human resources, as well as the increased importance and cost of research and development for new products are factors which led firms to adopt corporate strategies that included direct investment in key markets. Corporations adopting global strategies also recognized that trade and investment were largely complementary, and that the nature of competition in most business sectors required a greater commitment than merely a sales operation.

The rapid adoption of technological capabilities that can come through foreign investment is vitally important for Canada.

The explosion in investment by multinational corporations has real implications for countries like Canada. As Robert Reich so aptly describes in his article "Who is Them?" (*Harvard Business Review*, March-April 1991, p.77), the people who are deciding where their corporations' investments will be going are the growing cadre of global managers – "supranational corporate players, whose allegiance is to enhanced worldwide corporate performance, not to any one nation's economic success".

The countries that gain the investment from these multinational corporations are the countries that can provide the most beneficial location for the investment.

Canada is in competition for international investment today. In deciding where around the world to do what, the global manager seeks to meet the needs of customers worldwide for the highest value at the least cost. Some production will be done under the company's direct supervision; some will be "out-sourced". Often, design and marketing activities will be sited close to the markets being served; research and complex engineering, where skilled scientists and engineers can be found; and routine fabrication and assembly, where workers are available at low costs.

Investment Canada shortly will be publishing two major studies dealing with aspects of globalization. The first study, "Foreign Investment, Technology and Economic Growth", examines the linkages between foreign investment and the benefits to the Canadian economy that flow from the transfer and diffusion of foreign technology. A major finding is that given the relatively small population size of Canada, a limited number of leading-edge technologies can profitably be developed and controlled in the country. Therefore, the rapid adoption of technological capabilities that can come through foreign investment is vitally important to Canada. The research also indicates that foreign multinationals are an important source of R&D spillovers in Canada, and remaining an open and competitive economy is the best way to ensure that Canada continues to receive these benefits.

The second study, "Corporate Globalization through Mergers and Acquisitions" examines cross-border mergers and acquisitions involving

In an increasingly competitive world, "there is no room for complacency; and there is no safe hiding place for uncompetitive industries or countries".

Canadian companies. One of the important findings is that strategic considerations such as enhancing competitiveness and exploiting global opportunities are the dominant factors behind cross-border acquisitions.

Globalization has profound implications for Canadian competitiveness. It is no longer sufficient for companies to sell within a secure and protected market. To succeed today, companies must be competitive in both their domestic markets and foreign markets.

The competitiveness of Canadian companies has become a matter of real concern. The 1990 issue of the *World Competitiveness Report*, a yearly report by the International Management Development Institute and the World Economic Forum, shows Canada slipping from fourth to fifth place in the overall ranking of international competitiveness of OECD countries (see Chart 1). Additionally, the distance between Canada and the leaders among developed countries in competitiveness –Japan, Switzerland, the United States and Germany– has increased. In other words, Canada is falling behind.

Canada's slippage in relative position is a matter for concern. The country's ability to provide a rising standard of living for its citizens depends upon its comparative international competitiveness.

While there have been several private sector studies and reports on competitiveness, the government has also been addressing this issue. Michael Wilson, in his previous capacity as Minister of Finance, spoke of the challenge of ensuring Canada's prosperity in his Budget Speech of February 26, 1991. Stating that in

CHART 1
How Canada Stacks Up

	1990 Rank	1989 Rank	1986 Rank
Dynamism of the economy	5	3	7
Industrial efficiency	13	4	8
Market orientation	5	4	7
Financial dynamism	10	11	7
Human resources	3	2	4
Impact of the state	6	3	8
Natural endowments	2	2	3
International orientation	15	14	12
Future orientation	16	15	9
Socio-political stability	8	6	7
Overall Rank	**5**	**4**	**7**

In 1990, Canada Ranked Fifth
In the Overall Competitiveness Scoreboard,
Down from Fourth in 1989

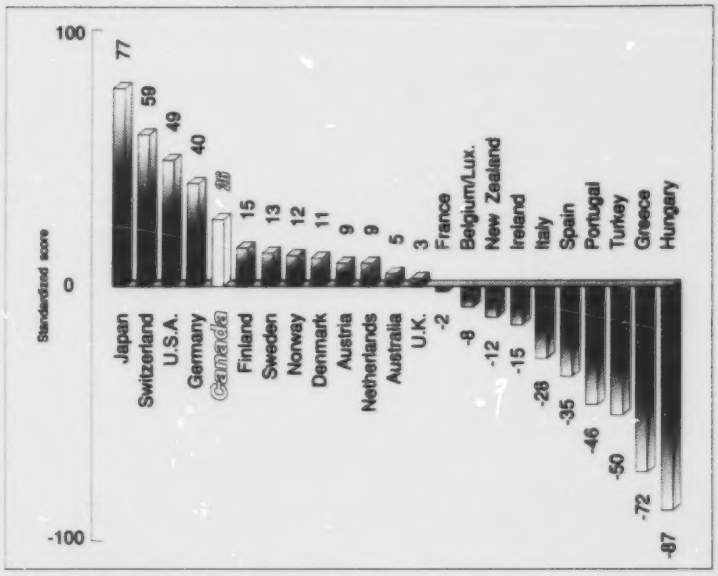

Source: *World Competitiveness Report 1990*, p. 13.

an increasingly competitive world, "there is no room for complacency; and there is no safe hiding place for uncompetitive industries or countries," Wilson announced that as a first step the government would be releasing a discussion paper to help focus public debate toward the building of broader consensus on the problems and the development of solutions.

Investment Canada has also been addressing this issue. Two studies on competitiveness have been undertaken by the Agency. The first, by David Slater, past Chairman of the Economic Council of Canada, a respected authority on macroeconomic policy, examines the nature of the linkages between national investment and savings efforts, and productivity and economic growth. Dr. Slater's analysis indicates that investment effort is a necessary, but not sufficient, condition for productivity and economic growth. Improvements to investment and savings efforts must be part of a much broader effort to increase Canadian productivity and economic potential, which includes other important factors such as innovation, skill development, capacity utilization and market access.

The preliminary results indicate that there is no easy panacea for raising Canada's productivity and economic growth. A wide variety of measures are called for, of which greater investment and savings will clearly be a part.

For the second study, Investment Canada is examining the role and influence of multinational corporations on Canada's economy. In Canada, where approximately three-quarters of the country's manufacturing exports are attributable to foreign multinationals, it is essential to know how productive those multinational enterprises are and how competitive are their exports. This study is being undertaken in conjunction with the Economic Council of Canada,

With the inclusion of Mexico, the market for Canadian producers would increase from 272 million customers to almost 360 million.

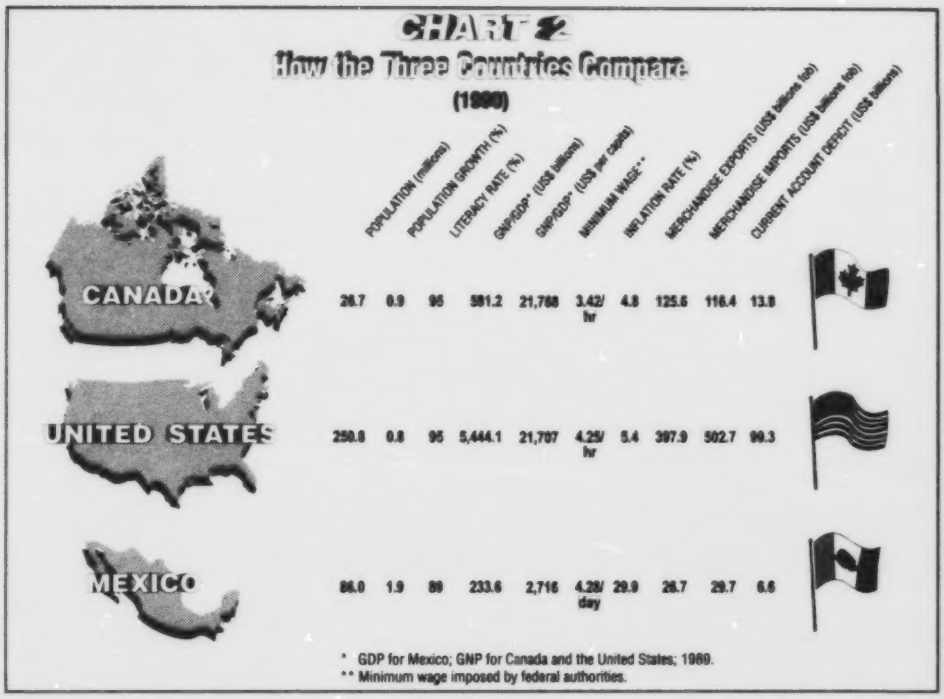

as part of its larger study on Canada's competitiveness relative to its major trading partners.

Considering the immense importance that multinationals located in Canada have for the Canadian economy, and therefore for Canadian competitiveness, the results of this study should be helpful in the push to improve Canadian competitiveness. As Michael Porter has pointed out, the encouragement and development of Canadian home-based multinationals is essential to our future standard of living.

A final indication of the increasing interdependence of the world today are the trilateral trade negotiations, where Canada, the United States and Mexico commenced formal negotiations in mid-June on a North American Free Trade Agreement (NAFTA).

Canada decided to participate in these negotiations for a number of reasons. First, Canada decided to negotiate a NAFTA to ensure that the benefits secured under the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) were retained and that Canada would have a voice in shaping the agreement. Mexico and the United States intended to negotiate a free trade deal anyway, with or without Canada. Canadian participation is a logical step for the government in its efforts to expand opportunities for Canadians.

A second reason for Canadian participation is to ensure that Canada benefits from secure access to the Mexican market as well as to the American market. With the inclusion of Mexico, the market for Canadian producers would increase from 272 million customers to almost 360 million, nearly three times the size of Japan's domestic market of 123 million customers, and larger even than the European Community's market of 326 million.

(See Chart 2).

In addition, Canada's access to both Mexican and U.S. markets would ensure that Canada is able to continue attracting investment–both domestic and foreign–to serve the whole North American market.

These are only a few examples of how changes to the international economic environment are affecting Canada. The challenge for Canada is to face these changes and move forward. The dangers of not doing so are well explained by Professors Alan Rugman and Joseph D'Cruz in their recent study on Canadian competitiveness, *Fast Forward: Improving Canada's International Competitiveness.* As they point out, "Canadians in general have a unique outlook. In many cases, they believe that the future will mirror the past, and they are reluctant to face change". With the world becoming more interdependent, Canadians will need to be prepared to face ever more changes and to confidently invest in Canada's future prosperity.

Part II

Profile of Investment Canada

Profile of Investment Canada

Mandate

The mandate of Investment Canada is to:

- promote investment in Canada by Canadians and non-Canadians;
- undertake research and provide policy advice on matters relating to investment;
- review major foreign investments to determine if they are likely to be of net benefit for Canada.

"Recognizing that increased capital and technology would benefit Canada, the purpose of this Act is to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities, and to provide for the review of significant investments in Canada by non-Canadians in order to ensure such benefits to Canada."

– *Investment Canada Act*, Section 2, June 1985

Organization

With 126 employees, Investment Canada is organized into the following divisions: Investment Development; Investment Research and Policy; Investment Review; Corporate Secretary and Legal Services; and Corporate Services.

Investment Development Division

This division promotes Canada as an attractive place in which to invest. It works with companies both in Canada and abroad to bring about beneficial investment in Canada. It provides counselling, matchmaking, and other services to potential investors.

The division is the focal point for the federal government's efforts to promote investment in Canada. It provides leadership and management for Canada's Investment Development Program (IDP). The division also cooperates with federal and provincial departments and with the private sector in carrying out its mandate.

Investment Research and Policy Division

The Research and Policy Division monitors national and international investment trends; examines the investment policies and regulations of other countries; and offers advice to the Minister on Canada's investment policies. It also conducts macro and microeconomic analyses of investment flows and corporate behaviour at home and abroad in light of globalization, industrial restructuring, the rate of technological change and diffusion and other such things.

The Information Centre is also included within this division. In addition to being the site of the Agency's library resources, it is the Agency's point of access to investment and business information from across Canada and around the world.

Investment Review Division

The Investment Review Division provides advice to investors on the review requirements of the *Investment Canada Act*, on Canada's expectations with respect to the benefit to Canada, and on policies that may be relevant to particular investments. The division assesses reviewable investment proposals by non-Canadians and advises the Minister whether or not they are likely to result in net benefit to Canada in accordance with the requirements of the Act. It also monitors progress on the implementation of business plans for approved investments.

Corporate Secretary and Legal Services Division

The Corporate Secretary and Legal Services Division examines and certifies all notifications and applications for review submitted by investors pursuant to the Act, prepares ministerial opinions on status and non-status questions submitted by investors, responds to and advises the Minister on requests for early implementation, provides legal advice on a wide selection of topics and on the interpretation and application of the Act and Regulations and other legislation, co-ordinates requests received under the Access to Information and Privacy Acts and monitors investment activity in Canada to ensure compliance with the Act.

Corporate Services Division

Corporate Services provides management services such as human resources, financial and information systems to managers and staff in support of Agency activities. In addition, the division liaises with the central agencies of the federal government, co-ordinates the internal audit and program evaluation functions, and participates in interdepartmental working groups.

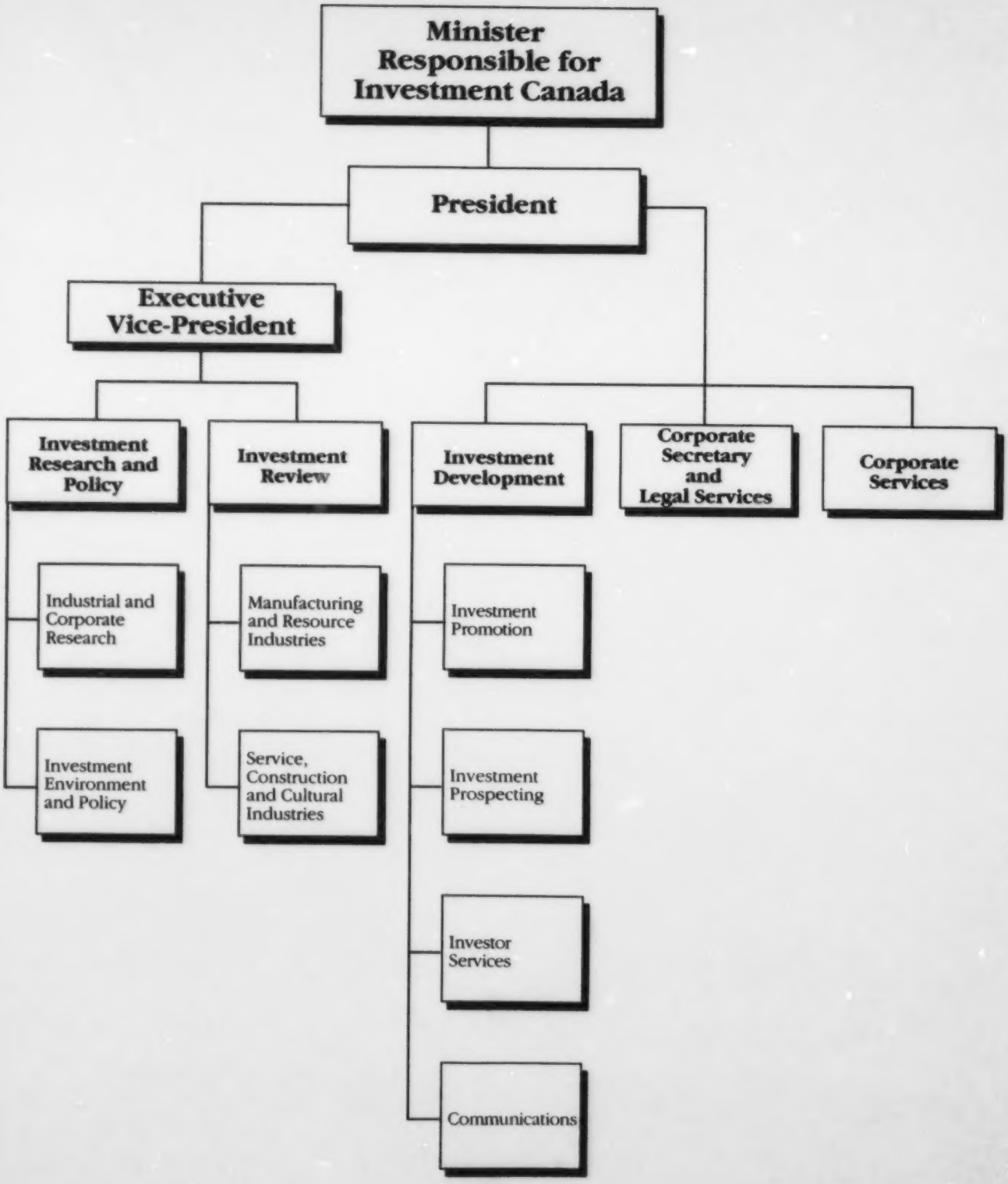
Minister Responsible for Investment Canada
President
Executive Vice-President
Investment Research and Policy
Investment Review
Investment Development
Corporate Secretary and Legal Services
Corporate Services
Industrial and Corporate Research
Investment Environment and Policy
Manufacturing and Resource Industries
Service, Construction and Cultural Industries
Investment Promotion
Investment Prospecting
Investor Services
Communications

Part III

Investment Canada's Sixth Year

Investment Development Division

The Investment Development Division consists of four groups: Investment Promotion, Investment Prospecting, Investor Services and Communications. The groups undertake investment development activities, provide a range of services to investors, and are responsible for the Agency's investment promotion programs and activities within Canada and abroad.

A series of federal/provincial consultations on investment development were held with the objective of achieving greater co-operation and co-ordination of federal and provincial investment development programs.

The Investment Promotion Group

The Investment Promotion Group has three mandates:

- to provide support to the Interdepartmental Deputy Minister level Steering Committee responsible for the federal Investment Development Program (IDP);
- to proactively promote business investment in Canada from priority markets; and
- to organize the Agency's participation in major events related to investment promotion.

Many of Investment Canada's investment development activities outside Canada are part of the federal IDP and are carried out in co-operation with External Affairs and International Trade Canada and Industry, Science and Technology Canada. Under the Chairmanship of Investment Canada, the Interdepartmental Working Group for the IDP prepared strategies and operational plans for the program for 1990-91 and managed both that program and the newly-established Going Global Investment Program. In addition, a report on the first five years of the IDP and a discussion paper regarding investment promotion strategies for the 1990s were produced.

As part of the Working Group's ongoing co-operation with the provinces, a series of federal/provincial consultations on investment development were held with the objective of achieving greater co-operation and co-ordination of federal and provincial investment development programs.

Unlike the Investment Prospecting Group, which is organized to concentrate on selected high-technology sectors, the Promotion Group is organized in accordance with key geographic markets. Based on the characteristics and strengths of those markets, the Group seeks to attract investment from those markets and across many sectors into Canada.

Examples of Group activities in 1990-91 include a strategic alliance workshop involving Canadian and German firms and intermediaries; representing Canadian companies seeking investment at the Osaka, Japan, Global Business Opportunities Conference; and working with Canadian and U.S. clients to retain and enhance American investment in the telecommunications, and medical devices sectors.

In co-operation with industry associations and other private sector groups and intermediaries, the Group has been endeavouring to build links between Canadian and foreign venture capital companies, to identify sources of venture capital from outside Canada, and to work with Canadian business associations to identify means for achieving the financing needs of Canadian high-technology companies.

The Investment Promotion Group also initiated and co-sponsored with the *Financial Post* and ISTC, a major conference on strategic alliances. Subsequent to this, it launched its own seminar series on strategic alliances in conjunction with local Chambers of Commerce, Boards of Trade, University Business Schools and industry and

trade associations regarding the characteristics of strategic alliances which reached over 1,500 firms across Canada.

As in the past six years, the Investment Promotion Group was responsible for the development and co-ordination of Canadian private and public sector participation in the Davos Symposium, of the World Economic Forum.

The Investment Prospecting Group

The Investment Prospecting Group concentrates on attracting investment to Canada in strategic technology sectors. It does so by introducing foreign firms to the benefits and opportunities available to them in particular high-technology sectors in Canada. It also assists small and medium-sized Canadian companies in high-technology sectors to find the capital, technology, joint ventures or strategic alliances they are seeking.

The Group's efforts have focused on promoting and facilitating various types of investments in the informatics (optoelectronics, software, artificial intelligence), industrial wastewater and biotechnology/biomedical sectors. As a result of the Group's activities, nine new investments have occurred in Canada during 1990-91.

As a result of the Group's presentations to selected companies in foreign countries, over 30 foreign firms undertook self-funded trips to Canada to explore investment opportunities.

These range from a new start-up in the biotechnology field, to a joint venture in the industrial wastewater sector, to a research agreement in artificial intelligence. As a result of the Group organizing presentations to selected companies in foreign countries, over 30 foreign firms undertook self-funded trips to Canada to explore investment opportunities.

The Group uses methodologies which bring specific investment opportunities to the attention of potential investors outside Canada.

In addition to wanting a favourable investment climate, potential investors want to know about specific opportunities, specific companies and specific technologies. The Investment Prospecting Group works with Canadian companies to profile their performance and their investment requirements and then, working with private sector expertise and Investment Counsellors abroad, the Group brings these specific opportunities to the attention of potential investors. Experience to date suggests that these individual opportunities in Canadian high-technology sectors are attracting the interest and investment not only from smaller non-Canadian investors but also from very substantial companies outside Canada.

During 1990-91, the Group produced kits or "packages" of Canadian investment opportunities involving 22 Canadian companies and 20 research organizations in the artificial intelligence sector, 60 profiles of Canadian companies in the software products sector, 88 Canadian firms and research organizations in the biotechnology sector and 30 Canadian companies and research institutes in the industrial wastewater sector.

The Investor Services Group

The principal role of the Investor Services Group is to provide professional and timely responses to a diverse cross-section of enquiries from potential investors seeking information about Canada's business environment or individual investment opportunities. One of the ways in which it does so is to prepare firm-specific briefings for potential investors.

Another service provided is the identification and profiling of Canadian companies that might be suitable investment partners for non-Canadian investors and the arranging of one-on-one meetings between companies.

The Group introduces potential investors to provincial and municipal incentive programs and helps find sources of financing or examine possible investment sites.

The Investor Services Group provides responses to an average of 200 enquiries per month.

Members of the Group arranged and accompanied business missions from Korea, Singapore, the U.S., Japan, Germany and France in 1990-91.

The Group provides information regarding government policies and programs, incentives, regulations and requirements in Canada related to the setting up of a particular type of business. Working with provincial and municipal authorities and private sector intermediaries, the Group introduces potential investors to provincial and municipal incentive programs and helps find sources of financing or examine possible investment sites.

The Group provides briefing support to Investment Counsellors at Canadian Embassies and Consulates outside Canada for their corporate liaison calls on companies who have existing operations in Canada, or who are contemplating expansion into North America.

Examples of the Group's assistance to potential investors in 1990-91 include its working with a Dutch food processing firm in support of its establishment of a new multi-million dollar plant in Rigaud, Quebec which created 150 jobs and brought unique technology to Canada; providing briefings to a large U.S. telecommunications firm regarding the sector-specific investment environment in Canada shortly before its decision to establish a new multi-million dollar software research facility in Canada; the introduction of 21 Italian plastics machinery firms to potential Canadian partners; and assisting Taiwanese and Japanese firms in identifying promising investment opportunities in Canada.

In the course of providing assistance to both Canadian and non-Canadian companies, the Group produced two publications:

1. Canada's Goods and Services Tax: A Guide for Foreign Investors;
2. Looking for Investment Partners Abroad: Planning Your First International Investment Trip.

The Communications Group

The Communications Group's activities during 1990-91 focused on presenting Canada as a prime investment location in the minds of both domestic and international investors, and on increasing public awareness and understanding of the role of Investment Canada and the role of investment in the Canadian economy.

The work of Communications includes the development of publications, the preparation of speeches, and the undertaking of the Agency's advertising, media relations and public affairs programs in the context of an annual communications plan.

The Group also supports and works closely with other divisions of the Agency, with Investment Counsellors and specialists at key missions abroad, and with EAITC and ISTC, in carrying out the communications program for the federal government's Investment Development Program.

A new general information brochure was produced, entitled "Canada - An Investment Perspective", which highlights Canada's various attributes as an investment location. The brochure was prepared in nine languages for worldwide distribution.

An expanded multi-language series of testimonials and success stories was prepared, building on the "We Invested in Canada" project begun the previous fiscal year. Japanese and United States companies which have

The Agency's quarterly newsletter Investing in Canada *brought a new focus to areas of current concern. Included was an issue on investing in the environment...*

successfully invested in Canada were featured to complement the existing European examples produced earlier.

Communications assisted the other groups with the production of the kits described earlier in industrial wastewater management, biotechnology, artificial intelligence, software, and telecommunications sectors.

Also co-produced were two investment video presentations highlighting Canada's attributes to Japanese and U.S. investors.

The Agency's quarterly newsletter *Investing in Canada* brought a new focus to areas of current concern. Included was an issue on investing in the environment, and one on the high-technology industry in Canada, featuring an indepth look at the state of Canada's R&D capacity. As well, the newsletter featured stories on investing in the European market of 1992, and on Canada's participation in discussions concerning development of a Canada-U.S.-Mexico Free Trade Agreement.

During the year, numerous speeches and visual aids were produced for the President and other senior Agency officials for various missions, special events and speaking engagements in several European countries, Korea, Japan and the United States, as well as for domestic audiences. Corporate globalization of investment activity and Canada's role in this evolving phenomenon were recurring messages and special themes. As well, ongoing media interviews were arranged for Agency senior management with domestic journalists and media representatives from Europe, the U.S., Japan and Australia.

Communications collaborated with the Agency's Research and Policy Division on the production of a major new working paper series designed to stimulate debate and discussion on various aspects of investment.

As well as being responsible for the preparation and production of the Agency's quarterly newsletter, Annual Report, and other published outputs of the Agency, Communications offered a variety of services, in French and in English, for other divisions of the Agency, including production of the Employee Orientation Guide and the Agency's expenditure plan (Part III of the Estimates). Communications also redesigned the format of the Agency's regular news release, which provides information on reviewable and notifiable investments, as well as on new businesses.

Investment Research and Policy Division

The Division consists of Investment Research, Investment Policy and the Information Centre. The Research Group conducts macroeconomic and industrial organization-oriented research on matters and issues relating to the investment climate in Canada and other industrial countries as well as inbound and outbound investment flows. This research activity is designed to promote a better understanding of major investment-related issues among interested Canadians.

The Policy Group analyzes and interprets relevant domestic and international policies, and provides advice on policy matters to the Minister and to the Agency's senior management. The Information Centre maintains a wide range of Canadian and foreign publications and documents focused on investment.

The Research and Policy Groups interact closely and co-ordinate their activities; in particular, the two Groups work closely on Investment Canada's working paper series which aims to inform interested Canadians about investment issues.

As a centre of excellence on investment issues, the Group's research has contributed to Canadian participation in various international fora, and supported the promotional and prospecting activities of Investment Canada.

Investment Research

The Investment Research Group fulfils responsibilities consistent with section 5 of the *Investment Canada Act*, which requires the Minister to carry out research related to domestic and international investment and to assist in the development of industrial and economic policies that affect investment in Canada.

Investment Research is composed of two groups: Investment Economics, which deals with macroeconomic issues that affect the investment climate in Canada and other major economies, as well as analyzing investment-related statistics such as stocks, flows, etc.; and Corporate Research which examines changes in corporate behaviour, at home and abroad, in light of ongoing structural reforms (e.g. the Canada-U.S. Free Trade Agreement), globalization trends, corporate rationalization, technological change and diffusion, and other such developments.

Investment Canada, primarily through Investment Research, has continued to forge strong links with the investment research community in both private and public organizations in Canada and abroad. As a centre of excellence on investment issues, the Group's research has contributed to Canadian participation in various international fora, and supported the promotional and prospecting activities of Investment Canada.

Two major research studies, initiated in the previous fiscal year, were completed during 1990-91. These studies, sponsored by Investment Research and undertaken by teams of distinguished academic researchers, were:

- Foreign Investment, Technology and Economic Growth. This study examined the interrelationships between foreign investment and technological change, how these interrelationships impact upon economic growth and the implications for public policy; and,
- Corporate Globalization through Mergers and Acquisitions. This study isolated one aspect of ongoing corporate globalization, namely domestic and cross-border M&A activity in Canada and abroad and examined the implications for economic welfare, national competitiveness, tax policy, linkages between ownership and efficiency, and public policy.

The studies are being translated and edited for publication during 1991-92.

During fiscal year 1990-91 the Group:

- completed and released a Working Paper entitled "The Business Implications of Globalization";
- completed and released a Working Paper entitled "International Investment: Canadian Developments in a Global Context";
- completed a research study on the contribution of investment and savings to productivity and economic growth in Canada;
- undertook research on foreign multinationals and Canada's international competitiveness (joint project with the Economic Council of Canada);
- analyzed the formal and informal barriers to foreign investment in France and Germany;
- prepared research reports on new theories of economic growth, Canadian infrastructure requirements, Canadian R&D performance, and business restructuring in Canada;
- maintained a data base on investment activity.

Of particular interest to the Policy Group are the negotiations on investment-related issues taking place internationally.

The Research Group also undertook, jointly with the Policy Group, the production of Investment Canada's Working Paper entitled "The Opportunities and Challenges of North American Free Trade: A Canadian Perspective" which was released in April, 1991.

As the federal government's principal instrument for investment-related research, the Agency collaborates with other federal and provincial government departments and agencies, universities, research institutions, and private organizations in raising the profile of investment issues and their implications for Canada. It concentrates on analyzing domestic and international investment-related issues and ensures that its research findings are widely distributed to interested parties and the general public. The aim is to help build a critical mass of specialized knowledge in Canada that may contribute to encouraging further investment in this country by Canadians and non-Canadians.

Investment Policy

The Investment Policy group provides policy advice on investment matters to the Minister and senior managers of the Agency, and develops policy proposals on investment issues. To properly fulfil this function, Investment Policy:

- monitors national and international investment environments;
- analyzes investment issues and policy proposals, both domestic and foreign, that could affect investors to Canada and Canadian investors abroad;
- monitors the investment policies and regulations of other countries.

Because of the recent explosion of international direct investment, Investment Policy has examined the concept of globalization. Globalization is having a major impact on companies investing in Canada and Canadian companies investing abroad. It is important that the implications of globalization are understood by decision-makers, both in the business community and in government.

Of particular interest to the Policy Group are the negotiations on investment-related issues taking place internationally. Investment Policy has taken a major role in interdepartmental working groups which are developing Canadian positions on such diverse international investment issues as the following:

- GATT negotiations on trade related investment measures (TRIMs) and trade in services occurring in the Uruguay Round;
- investment issues in the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), such as the Capital Movements Code and the proposed National Treatment Instrument (NTI);
- effects of the Canada-U.S. Free Trade Agreement;
- discussions with the U.S. and Mexico on a North American Free Trade Agreement;
- negotiation of bilateral Foreign Investment Protection Agreements (FIPAs) with the U.S.S.R. and Eastern European and Asian countries.

The Policy Group has also undertaken studies and contracted for studies on selected investment topics. Papers were prepared on the rationale and investment implications of the upcoming North American Free Trade Agreement negotiations; factors affecting investment flows between Canada and selected Asian countries; investment policies in the United States (particularly the Exon-Florio

regulations); the implications for Canadian investment policy of the TRIMs negotiations taking place in the Uruguay Round of the GATT; and the possibility of a Multilateral Investment Accord being negotiated among developed countries.

Information Centre

The Information Centre, which is open to the public, collects published documentation relevant to investment and provides research services, including on-line data base searching, to support Investment Canada staff. The collection includes books, reports, electronic data bases, videos, journals and newspapers.

In the 12 months ended March 31, 1991, investors from abroad notified Investment Canada of their intentions to establish 213 new businesses in Canada. Planned investment for these new business proposals amounted to $468 million, with projected employment of over 6,500.

Investment Review Division and Corporate Secretary and Legal Services Division

Regulatory Provisions of the Act

The *Investment Canada Act* was proclaimed on June 30, 1985. Between then and March 31, 1991, 5,493 investments have been either notified or approved, 901 of which occurred during fiscal year 1990-91. Seventy-six per cent of these investments were acquisitions and 24% were new businesses. The percentage of investments involving acquisitions is somewhat higher for the latest fiscal year than the cumulative total (70%), and the percentage of new businesses is correspondingly lower than the cumulative total (30%). This trend towards an increasing proportion of acquisitions was accentuated in 1989-90. The Appendix provides detailed information for both fiscal years 1989-90 and 1990-91, and also includes a glossary of terms and notes on interpretation of the statistics.

Types of Investments

Investments subject to the provisions of the *Investment Canada Act* are of two types: investments in the establishment of new businesses, and acquisitions of existing Canadian businesses.

In the 12 months ended March 31, 1991, investors from abroad notified Investment Canada of their intentions to establish 213 new businesses in Canada. Planned investment for these new business proposals amounted to $468 million, with projected employment of over 6,500. Businesses with less than 100 employees accounted for 31% of all planned employment.

Acquisition activity was substantial, although there were somewhat fewer transactions than in the previous year. The 688 acquisitions constituted 76% of all foreign investments filed with the Agency. Assets of the businesses being acquired totalled $15.3 billion; over 108,000 people were employed by the acquired companies.

While acquisitions requiring review during fiscal year 1990-91 accounted for only 13% of the total number of reviewed and notified acquisitions, they represented 82% of the total value of all investments.

(See Table A – Page 34)

Source, Destination and Sector of Investments

The U.S. remained by far the largest source of investment proposals from abroad (Table A). Investments originating in the U.S. totalled 495 during the fiscal year 1990-91, which constituted 55% of the total number. Although not included in the table, the assets acquired and planned investments in new businesses by U.S. investors represented a value of over $4.6 billion.

The 226 investments from the European Community accounted for 25%

TABLE A

SUMMARY OF INVESTMENTS* UNDER THE *INVESTMENT CANADA ACT*

	Number		%		Cumulative Total 85/06/30 – 91/03/31	
	89-90	90-91	89-90	90-91	Number	%
ACQUISITIONS	734	688	76.2	76.4	3,869	70.4
NEW BUSINESSES	229	213	23.8	23.6	1,624	29.6
TOTAL	963	901	100.0	100.0	5,493	100.0
From						
United States	495	495	51.4	54.9	3,238	58.9
Japan	62	62	6.4	6.9	267	4.9
EC	258	226	26.8	25.1	1,259	22.9
Other Countries	148	118	15.4	13.1	729	13.3
TOTAL	963	901	100.0	100.0	5,493	100.0
To						
Atlantic Provinces	9	16	0.9	1.8	127	2.3
Quebec	143	118	14.8	13.1	736	13.4
Ontario	547	497	56.8	55.2	3,199	58.2
Prairie Provinces	141	156	14.6	17.3	755	13.7
British Columbia & Northern Canada	123	114	12.8	12.7	676	12.3
TOTAL	963	901	100.0	100.0	5,493	100.0
In						
Manufacturing	325	246	33.7	27.3	1,731	31.5
Wholesale & retail trade	233	293	24.2	32.5	1,563	28.5
Business, food & other services industries[1]	191	210	19.8	23.3	1,134	20.6
Primary resources, construction, utilities & others[2]	214	152	22.2	16.9	1,065	19.4
TOTAL	963	901	100.0	100.0	5,493	100.0

[1]**Includes:** **Business, educational, health, social services, accommodation, food, beverage and other services industries.**

[2]**Includes:** **Agricultural, fishing, trapping, logging, forestry, mining, quarrying, oil well, construction, transportation and storage, communications and other utilities, finance and insurance industries and real estate operators.**

Note: **Data may not add exactly due to rounding.**
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

* *This year's list of Approved Investments is not included in the 1990-91 Annual Report but a copy may be obtained by contacting the Communications Group, 240 Sparks Street, 5th Floor West, P.O. Box 2800, Station D, Ottawa, Ontario. K1P 6A5 Phone: (613) 995-9525*

Almost 60% of international investments entering Canada was in manufacturing or in wholesale-retail trade.

of the total, while a further 62, or 6.9%, of the proposals originated in Japan. The remaining 118 proposals from all other countries represented 13% of investments.

Once again, Ontario attracted the largest number of foreign investors. During fiscal year 1990-91, it received 497 proposals worth $11.9 billion. Quebec attracted 118 proposals valued at $1.4 billion, and the other provinces and territories received 286 investments valued at $2.4 billion. British Columbia and Alberta were the principal recipients in western Canada, with New Brunswick and Nova Scotia receiving an equal number of investments on the east coast.

Almost 60% of international investments entering Canada was in manufacturing or in wholesale-retail trade. The wholesale and retail trades' sectors alone accounted for one-third of all investment proposals. Investments in the broad sectors of business and other services industries, ranging from accommodation and food services to health and educational activities attracted 23% of the investment proposals. This was followed by investments in the primary resource industries, construction, transportation, communications and other utilities, as well as the finance and insurance industries.

Investments Subject to Review

Investments subject to the review provisions of the Act include direct acquisitions of businesses in Canada with assets exceeding $5 million and indirect acquisitions of Canadian businesses with assets exceeding $50 million. (An indirect acquisition is one in which control of a subsidiary in Canada changes as a result of a transaction abroad.) In addition, acquisitions below these thresholds and investments to establish new businesses in culturally-sensitive sectors may be reviewed if the Governor in Council, on the recommendation of the Minister, concludes that a review is required in the public interest.

As a result of the Free Trade Agreement (FTA) between Canada and the U.S., special rules govern investments in Canada by American investors and by third-country investors who acquire control of a Canadian business controlled by an American. Under the FTA, which took effect on January 1, 1989, the thresholds for review of direct acquisitions increase in four annual increments: to $25 million (January 1, 1989); $50 million (January 1, 1990); $100 million (January 1, 1991); and to $150 million (January 1, 1992) where the threshold is capped in 1992 dollars.

Similarly, the thresholds for the review of indirect acquisitions increase in four annual increments: to $100 million (January 1, 1989); $250 million (January 1, 1990); $500 million (January 1, 1991), and in the fourth year (January 1, 1992) the reviews of indirect acquisitions are terminated, unless the assets of the Canadian business represent more than 50% of the value of the total assets acquired in the international transaction. In the latter case, the transaction is reviewable at the same threshold that applies to direct acquisitions.

The acquisition of control of certain Canadian businesses is excluded from these higher thresholds. These excluded businesses are: oil, gas and uranium; financial services (except for insurance services); transportation services; and cultural businesses. Direct and indirect acquisitions of control of these excluded businesses are reviewable at the same $5 million and $50 million thresholds applicable to all investors.

Foreign acquisitions of Canadian businesses and new business establishments by foreign investors which

At the completion of the review process, Investment Canada prepares a report and makes a recommendation to the Minister.

are not reviewable are still subject to the notification provisions in the Act.

During fiscal year 1990-91, 114 acquisitions were reviewed and approved (Table 1 in the Appendix). In addition, there were 574 completed notifications pertaining to acquisitions. This reduction in the number of reviewable investments (from 163 in 1989-90) and slight increase in notifications (from 571 in 1989-90) reflects, in part, the higher asset review threshold negotiated under the Free Trade Agreement. There were 212 notifications to establish new businesses.

Investments Related to Canada's Cultural Heritage and National Identity

The number of notified and reviewed investments in sectors related to Canada's cultural heritage and national identity is provided in Table 8 in the Appendix. Section 15 of the Act provides the federal government with discretionary authority to review investments in these sectors. During fiscal year 1990-91, the Governor in Council issued orders for the review of 7 of the 22 notified investments covered by Section 15. Those investments that were not reviewed were, for the most part, proposals to produce in Canada films for U.S. television or theatrical markets, and proposals to acquire or establish businesses engaged in the production of technical or business publications.

Review Procedure

If an investment is reviewable, an application for review in the form prescribed by regulations must usually be filed with the Agency prior to the investment taking place. The investment may not be implemented until its review has been completed. There are, however, certain exceptions. Applications concerning indirect acquisitions may be filed up to 30 days after the investment is implemented; applications concerning reviewable investments in culturally-sensitive sectors are required upon receipt of a notice for review.

There is, moreover, provision for the Minister to permit an investment to be implemented prior to completion of review if the Minister is satisfied that delay would cause undue hardship to the acquiror or jeopardize operations of the Canadian business that is being acquired. By March 31, 1991, the Minister had received 49 applications for early implementation of investments, 43 of which were approved.

In conducting the review process, Investment Canada consults with any province directly affected by the investment. It also conducts similar consultations with various federal government departments and agencies which have policy responsibilities in the industrial sectors where a given investment is taking place. In addition, the Agency consults with the Bureau of Competition Policy, of the Department of Consumer and Corporate Affairs, to obtain an assessment of the likely effect of the investment on competition in the relevant industries.

Based on its own analysis and its consultations with provincial governments and federal government departments, Investment Canada then approaches investors to discuss their plans, to obtain needed clarification and, when necessary, to identify concerns regarding assessment of the investment's benefit to Canada. At the completion of the review process, Investment Canada prepares a report and makes a recommendation to the Minister.

The Minister then determines whether the investment is likely to be of net benefit to Canada, taking into account information provided and having regard to the following factors of assessment, when relevant:

- the effect of the investment on the level and nature of economic activity in Canada, including its effect on employment, on resource processing, on the use of parts, components, and services produced in Canada, and on exports from Canada;
- the degree and significance of participation by Canadians in the Canadian business and in any industry in Canada of which it forms a part;
- the effect of the investment on productivity, industrial efficiency, technological development, product innovation, and product variety in Canada;
- the effect of the investment on competition within any industry or industries in Canada;
- the compatibility of the investment with national industrial, economic, and cultural policies, taking into consideration industrial, economic, and cultural policy objectives enunciated by the government or legislature of any province likely to be significantly affected by the investment; and
- the contribution of the investment to Canada's ability to compete in world markets.

When advised that the Minister is not satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada, the applicant has the right to make representations and to submit undertakings within 30 days of the date of notice...

Time Limits

To ensure a prompt review and decision, the Act sets certain time limits for the Agency and the Minister.

Within 45 days after a complete application has been received, the investor must be notified that the Minister (a) is satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada; or (b) is unable to complete the review, in which case a further 30 days will be necessary for its completion (unless the applicant agrees to a longer period); or (c) is not satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada.

If 45 days have elapsed from completion date without such a notice, or if a further 30 days (or a number of further days agreed) have elapsed after notice that the Minister is unable to complete the review and no decision has been taken, then the Minister is deemed to be satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada.

When advised that the Minister is not satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada, the applicant has the right to make representations and to submit undertakings within 30 days of the date of notice (or any further period that is agreed upon between the applicant and the Minister).

On the expiration of the 30-day period (or agreed extension), the applicant must quickly be notified that the Minister (a) is now satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada; or (b) confirms that the investment is unlikely to be of net benefit to Canada. In the latter case, the applicant may not proceed with the investment or, if the investment has already been implemented, must relinquish control of the Canadian business.

Monitoring of Approved Investments

The implementation of all investments approved under the *Investment Canada Act* is monitored by the Investment Review Division of the Agency in accordance with administrative guidelines issued by the Minister shortly after the Act came into force.

Advice to Investors

During this past fiscal year, legal counsel, investment review officers

and senior managers continued to provide advice to investors and their representatives by telephone and in person. Advice covered such areas as general information on investment proposals, applicability of the *Investment Canada Act*, whether a proposal would require a review, and whether laws such as the *Competition Act* and other legislation or policies were relevant to an investor's proposal.

Ministerial Opinion

Where any question arises as to whether an individual or entity is a Canadian or an American within the meaning of the Act, the Minister, on application by the interested party, will issue a status opinion. The Minister may also issue an opinion to an individual or entity on the applicability of any provision of the Act.

A task force was established to address the issues identified in the report Beneath the Veneer, *and to develop recommendations to eliminate gender-based barriers within the Agency.*

Operating Budget and Person-Years

During 1990-91, Investment Canada had a total operating budget of $10.2 million and 126 person-years. Personnel expenditures amounted to $6.9 million, 71% of this budget.

Corporate Services Division

The Division responded to two major government-wide initiatives during the fiscal year. A task force was established to address the issues identified in ***Beneath the Veneer***, *The Report of the Task Force on Barriers to Women in the Public Service*, and to develop recommendations to eliminate gender-based barriers within the Agency. A project team was also created to implement the recommendations of Public Service 2000. Based on the significant progress made to date, these efforts will result in improvements in the work environment as well as service to staff.

Appendix

Interpretation of Investment Canada Statistics

Investment Canada's statistics have been collected since the creation of the Agency on June 30, 1985. They are published on a quarterly basis, approximately four weeks after the end of the quarter, as well as being published in the Agency's annual report. The quarterly statistics provide an update, in text, tables and charts, of the number and value of foreign investments subject to the *Investment Canada Act*. Also included is a summary of trends over the previous 12 months and a comparison with the previous quarter. In addition, the statistics are broken down by country of origin, by sector of activity and by province of destination.

Investment Canada's statistics of foreign investment are unique. They provide a partial measure of current foreign direct investment (FDI) activity in Canada. However, they are not comparable to the measures of FDI collected by Statistics Canada. There are also other important qualifications to keep in mind when using these statistics.

Unlike Statistics Canada's FDI data (both flows and stocks), which are more common and comprehensive measures, Investment Canada statistics concern only certain foreign investments, as defined by the *Investment Canada Act*. These investments are either acquisitions of control, direct or indirect, of Canadian businesses or the establishment of new businesses in Canada.

Not included in the Investment Canada data are expansions of facilities made by established foreign investors in Canada. For example, a major plant expansion by a large, foreign-controlled auto manufacturer would not come under the *Investment Canada Act*, but this type of investment may increase the stock of FDI as measured by Statistics Canada.

As well, portfolio investments do not come under the *Investment Canada Act* if they do not involve acquisition of control of the Canadian business. Paragraph 28(3)(d) of the *Investment Canada Act* states that "the acquisition of less than one-third of the voting shares of a corporation or of an equivalent undivided ownership interest in the voting shares of the corporation is deemed not to be acquisition of control of that corporation".

At the same time that Investment Canada statistics concern only a certain portion of all FDI in Canada, there are also limitations within the statistics themselves. It is important to note that the figures may not wholly reflect the actual number and value of acquisitions and new business starts made in Canada by international investors for the following reasons:

1. From time to time, two or more international investors may submit notifications of intent or applications to acquire the same Canadian business. In such cases, each proposal is recorded as a separate transaction.

2. Most notifications and applications are submitted to Investment Canada at the proposal stage and are processed promptly under the terms of the Act. Subsequently however, for commercial or other reasons, the investor may choose not to implement the investment.

   Forty-two (42) investment proposals are known to have been not implemented between June 30, 1985 and March 31, 1991, valued at $3.6 billion. This

number represented 0.8% of all cases reported to date under the Act and about 3.6% of their value.

3. Acquisitions are recorded by the asset value of the business to be acquired, based on the corporation's most recent audited financial statements, and not on actual purchase price.

4. New business proposals, up to the end of 1988, were recorded on the basis of the investor's planned amount of investment by the end of the first full year of operation. Since 1989, this data reflects the planned investment in the new business over the first two years.

Glossary of Terms

Investment for the purpose of the Appendix refers to a transaction whereby non-Canadians acquire control of a business carried on in Canada, or establish a new business in Canada. All statistics refer to proposals notified and/or decided under the *Investment Canada Act*.

A ***direct acquisition*** is the acquisition of control of a Canadian business either through acquisition of its voting interests or assets, or through the acquisition of control of its Canadian parent in Canada.

An ***indirect acquisition*** is the acquisition of control of a Canadian business through acquisition of control of its parent outside Canada.

The ***indicated location*** is the province in which the head office of the Canadian business is located. In many cases, there are other provinces in which the acquired business has significant operations.

Investments requiring review are all direct acquisitions of Canadian businesses with assets of $5 million or more, all indirect acquisitions of Canadian businesses with assets of $50 million or more, and indirect acquisitions of Canadian businesses with assets of $5 million or more when the value of the Canadian business represents more than 50% of the value of the total international transaction.

As a result of the free trade agreement between Canada and the United States, special rules govern investments in Canada by American investors, and by non-Canadian investors other than Americans who acquire control of a Canadian business controlled by an American. In 1991 under the FTA, the threshold for review of a direct acquisition is $100 million. Similarly, the threshold for review of an indirect acquisition is $500 million, unless the assets of the Canadian business represent more than 50% of the value of the total assets acquired in the international transaction. In the latter case, the transaction is reviewable at the same threshold that applies to direct acquisitions of control. (These thresholds for review will rise annually.)

The acquisition of control of certain Canadian businesses are excluded from these higher thresholds. Those excluded are: oil, gas and uranium businesses; businesses providing any financial service (except for insurance services); cultural businesses; and businesses providing any transportation service. Direct and indirect acquisitions of control of these excluded businesses are reviewable at the same $5 million and $50 million thresholds applicable to all investors.

Acquisitions below these thresholds together with new Canadian businesses of any size normally require only a simple notification. However, such investments may be reviewable under Section 15 of the Act governing proposals related to Canada's cultural

heritage or national identity. These activities are defined by regulation and include:

- the publication, distribution or sale of books, magazines, periodicals or newspapers in print or machine-readable form;
- the production, distribution, sale or exhibition of film or video products;
- the production, distribution, sale or exhibition of audio or video music recordings; and
- the publication, distribution or sale of music in print or machine-readable form.

TABLE 1

STATUS OF PROPOSALS UNDER THE *INVESTMENT CANADA ACT*

	Acquisitions		New Businesses		Total		Cumulative
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	Total
			(Number of Investments)				
NOTIFICATIONS							
Forwarded from previous year	100	119	48	52	148	171	na
Received in fiscal year	629	635	253	267	882	902	5,074
Less:							
Deficient at year end	56	122	31	82	87	204	na
Withdrawn prior to certification	24	21	15	12	39	33	197
Withdrawn after certification	4	3	3	1	7	4	23
Pending issue of receipt	62	31	21	10	83	41	na
Decision on reviewability pending	1	1	0	0	1	1	na
Notifications subjected to review (Section 15)	11	2	2	2	13	4	51
Completed Notifications	**571**	**574**	**229**	**212**	**800**	**786**	**4,557**
APPLICATIONS							
Forwarded from previous year	4	2	0	0	4	2	na
Received in fiscal year	185	112	0	3	185	115	1,056
Certified applications pending from previous year	24	33	0	0	24	33	na
Less:							
Deficient at year end	2	5	0	0	2	5	na
Withdrawn prior to certification	6	4	0	0	6	4	40
Withdrawn after certification	9	9	0	0	9	9	58
Pending ministerial decision	33	15	0	2	33	17	na
Decided Applications	**163**	**114**	**0**	**1**	**163**	**115**	**936**
of which:							
Not approved	0	0	0	0	0	0	0
Approved	163	114	0	1	163	115	936
TOTAL DECIDED NOTIFICATIONS AND APPLICATIONS	**734**	**688**	**229**	**213**	**963**	**901**	**5,493**

na: not applicable

Note: Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 2

NUMBER OF INVESTMENTS

	Number		%		Cumulative Total 85/06/30 – 91/03/31	
	89-90	90-91	89-90	90-91	Number	%
ACQUISITIONS	**734**	**688**	**76.2**	**76.4**	**3,869**	**70.4**
Direct	618	613	64.2	68.0	3,172	57.7
Indirect	116	75	12.0	8.3	697	12.7
Reviewed and Approved	163	114	16.9	12.7	928	16.9
Direct	153	103	15.9	11.4	827	15.1
Indirect	10	11	1.0	1.2	101	1.8
Notifications Only	571	574	59.3	63.7	2,941	53.5
Direct	465	510	48.3	56.6	2,345	42.7
Indirect	106	64	11.0	7.1	596	10.9
NEW BUSINESSES	**229**	**213**	**23.8**	**23.6**	**1,624**	**29.6**
TOTAL	**963**	**901**	**100.0**	**100.0**	**5,493**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 3

VALUE OF INVESTMENTS (Assets acquired or planned investment in $ million)

	Value		%		Cumulative Total 85/06/30 – 91/03/31	
	89-90	90-91	89-90	90-91	Value	%
ACQUISITIONS	**17,144.5**	**15,316.2**	**88.6**	**97.0**	**93,199.5**	**92.7**
Direct	14,218.9	11,289.0	73.5	71.5	68,839.7	68.5
Indirect	2,925.6	4,027.2	15.1	25.5	24,359.7	24.2
Reviewed and Approved	14,305.7	12,877.1	73.9	81.6	82,123.4	81.7
Direct	12,749.6	9,839.5	65.9	62.3	63,999.4	63.7
Indirect	1,556.1	3,037.6	8.0	19.2	18,124.0	18.0
Notifications Only	2,838.8	2,439.1	14.7	15.5	11,076.1	11.0
Direct	1,469.2	1,449.4	7.6	9.2	4,840.3	4.8
Indirect	1,369.5	989.6	7.1	6.3	6,235.7	6.2
NEW BUSINESSES	**2,204.5**	**468.0**	**11.4**	**3.0**	**7,318.0**	**7.3**
TOTAL	**19,349.0**	**15,784.1**	**100.0**	**100.0**	**100,517.5**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 4

NEW BUSINESS INVESTMENTS CLASSIFIED BY PLANNED INVESTMENT RANGE

Planned Investment Range ($000)	Number of Investments		%		Total Value of Planned Investment ($000)		%		Planned Employment		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
Less than 1,000	134	125	58.5	58.7	32,646	31,238	1.5	6.7	1,263	1,480	17.9	22.7
1,000 – 1,999	43	42	18.8	19.7	44,132	42,000	2.0	9.0	1,399	615	19.8	9.4
2,000 – 2,999	0	2	0.0	0.9	0	4,845	0.0	1.0	0	42	0.0	0.6
3,000 – 4,999	25	30	10.9	14.1	88,050	105,000	4.0	22.4	2,408	1,220	34.1	18.7
Sub-total	**202**	**199**	**88.2**	**93.4**	**164,828**	**183,083**	**7.5**	**39.1**	**5,070**	**3,357**	**71.7**	**51.5**
5,000 – 9,999	12	3	5.2	1.4	84,300	18,900	3.8	4.0	403	2,040	5.7	31.3
10,000 – 24,999	5	4	2.2	1.9	64,387	55,000	2.9	11.8	237	380	3.4	5.8
25,000 and over	10	7	4.4	3.3	1,891,000	211,000	85.8	45.1	1,358	745	19.2	11.4
Sub-total	**27**	**14**	**11.8**	**6.6**	**2,039,687**	**284,900**	**92.5**	**60.9**	**1,998**	**3,165**	**28.3**	**48.5**
TOTAL	**229**	**213**	**100.0**	**100.0**	**2,204,515**	**467,983**	**100.0**	**100.0**	**7,068**	**6,522**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 5

NEW BUSINESS INVESTMENTS CLASSIFIED BY PLANNED EMPLOYMENT RANGE

Planned Employment Range	Number of Investments		%		Total Value of Planned Investment ($000)		%		Planned Employment		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
0 – 24	156	155	68.1	72.8	1,298,602	162,233	58.9	34.7	791	769	11.2	11.8
25 – 49	52	38	22.7	17.8	199,514	78,850	9.1	16.8	1,603	1,203	22.7	18.4
50 – 74	3	1	1.3	0.5	10,791	250	0.5	0.1	174	50	2.5	0.8
75 – 99	1	0	0.4	0.0	5,000	0	0.2	0.0	87	0	1.2	0.0
100 – 149	12	15	5.2	7.0	485,000	177,500	22.0	37.9	1,518	1,750	21.5	26.8
150 – 199	1	1	0.4	0.5	4,440	3,500	0.2	0.7	175	190	2.5	2.9
200 – 499	2	2	0.9	0.9	196,000	40,250	8.9	8.6	770	560	10.9	8.6
500 - 999	1	0	0.4	0.0	1,668	0	0.1	0.0	550	0	7.8	0.0
1,000 and over	1	1	0.4	0.5	3,500	5,400	0.2	1.2	1,400	2,000	19.8	30.7
TOTAL	**229**	**213**	**100.0**	**100.0**	**2,204,515**	**467,983**	**100.0**	**100.0**	**7,068**	**6,522**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 6

ACQUISITIONS CLASSIFIED BY ASSET RANGE

Asset Range ($000)	Number of Investments		%		Asset Value ($000)		%		Number of Employees		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
Less than 1,000	230	276	31.3	40.1	89,041	97,321	0.5	0.6	3,912	6,853	3.1	6.3
1,000 – 1,999	71	79	9.7	11.5	97,452	115,268	0.6	0.8	3,090	2,473	2.5	2.3
2,000 – 2,999	53	50	7.2	7.3	127,235	123,609	0.7	0.8	2,062	1,749	1.6	1.6
3,000 – 4,999	90	70	12.3	10.2	353,669	280,971	2.1	1.8	4,905	3,716	3.9	3.4
Sub-total	**444**	**475**	**60.5**	**69.0**	**667,397**	**617,169**	**3.9**	**4.0**	**13,969**	**14,791**	**11.2**	**13.7**
5,000 – 9,999	85	59	11.6	8.6	593,150	422,120	3.5	2.8	15,181	7,131	12.1	6.6
10,000 – 14,999	48	56	6.5	8.1	579,033	699,627	3.4	4.6	6,109	5,249	4.9	4.8
15,000 – 24,999	52	26	7.1	3.8	982,265	473,144	5.7	3.1	8,503	4,123	6.8	3.8
25,000 – 49,999	45	27	6.1	3.9	1,583,313	1,000,577	9.2	6.5	13,966	6,809	11.2	6.3
50,000 and over	60	45	8.2	6.5	12,739,333	12,103,527	74.3	79.0	67,392	70,227	53.9	64.8
Sub-total	**290**	**213**	**39.5**	**31.0**	**16,477,094**	**14,698,995**	**96.1**	**96.0**	**111,151**	**93,539**	**88.8**	**86.3**
TOTAL	**734**	**688**	**100.0**	**100.0**	**17,144,491**	**15,316,164**	**100.0**	**100.0**	**125,120**	**108,330**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 7

ACQUISITIONS CLASSIFIED BY EMPLOYMENT RANGE

Employment Range	Number of Investments		%		Asset Value ($000)		%		Number of Employees		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
0 – 24	351	377	47.8	54.8	1,755,326	1,040,417	10.2	6.8	2,664	2,785	2.1	2.6
25 – 49	113	95	15.4	13.8	852,450	783,546	5.0	5.1	4,121	3,374	3.3	3.1
50 – 74	52	47	7.1	6.8	708,547	404,132	4.1	2.6	3,148	2,920	2.5	2.7
75 – 99	23	29	3.1	4.2	196,734	224,217	1.1	1.5	1,990	2,458	1.6	2.3
100 – 149	52	46	7.1	6.7	827,059	455,066	4.8	3.0	5,975	5,575	4.8	5.1
150 – 199	28	20	3.8	2.9	444,358	511,560	2.6	3.3	4,762	3,400	3.8	3.1
200 – 299	35	23	4.8	3.3	1,419,033	574,032	8.3	3.7	8,586	5,418	6.9	5.0
300 – 499	28	19	3.8	2.8	848,024	1,419,431	4.9	9.3	11,048	7,348	8.8	6.8
500 – 999	26	13	3.5	1.9	1,759,203	708,708	10.3	4.6	17,772	8,129	14.2	7.5
1,000 and over	26	19	3.5	2.8	8,333,757	9,195,055	48.6	60.0	65,054	66,923	52.0	61.8
TOTAL	**734**	**688**	**100.0**	**100.0**	**17,144,491**	**15,316,164**	**100.0**	**100.0**	**125,120**	**108,330**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

TABLE 8

INVESTMENTS IN BUSINESS ACTIVITIES RELATED TO NATIONAL IDENTITY AND CULTURAL HERITAGE*

	New Businesses		Acquisitions		Total		Total Value of Assets/ Planned Investment ($ million)	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
				(Number of Investments)				
REVIEWED AND APPROVED	**0**	**1**	**9**	**9**	**9**	**10**	**194.5**	**224.6**
Above thresholds of *IC Act*	0	0	3	3	3	3	177.5	213.2
Below thresholds (Section 15)	0	1	6	6	6	7	17.0	11.4
NOTIFICATIONS ONLY	**10**	**11**	**3**	**11**	**13**	**22**	**15.0**	**88.0**
TOTAL	**10**	**12**	**12**	**20**	**22**	**32**	**209.5**	**312.6**
of which:								
Publications	1	3	7	12	8	15	6.1	175.5
Film and video	8	9	4	3	12	12	180.6	80.2
Audio, video music recording	1	0	1	4	2	4	22.7	C
Music publication	0	0	0	1	0	1	0.0	C

C: Confidential

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

*See Glossary for more precise description of sectors.

Rapport annuel
1990–1991

INVESTISSEMENT CANADA

INVESTMENT CANADA

© Ministre d'Approvisionnements et Services Canada 1991
N° Id 51-1991 au catalogue
ISBN 0-662-58512-7

Rapport annuel 1990-1991

Ottawa, Canada
Septembre 1991

Son Excellence
Le très honorable Ramon J. Hnatyshyn
C.P., C.C., C.M.M., C.D., C.R.
Gouverneur général du Canada
Ottawa (Ontario)

Excellence,

À titre de ministre responsable de l'application de la *Loi sur Investissement Canada*, j'ai l'honneur de présenter à votre Excellence le rapport des activités d'Investissement Canada pour la période du 1er avril 1990 au 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre responsable
d'Investissement Canada,

Michael H. Wilson

Table des matières

Message du Ministre	***7***
Message du président	***9***
Partie I – Le contexte de l'investissement	***11***
Partie II – Profil d'Investissement Canada	***19***
Mandat	***21***
Organisation	***21***
Organigramme	***23***
Partie III – La sixième année d'Investissement Canada	***25***
Division du développement de l'investissement	***27***
Division de la recherche et des politiques sur l'investissement	***31***
Division de l'examen des investissements et Division du secrétaire général et des services juridiques	***34***
Tableau A : Sommaire des investissements effectués aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*	***36***
Budget de fonctionnement et années-personnes	***40***
Division des services généraux	***40***
Annexe	***41***
Interprétation des statistiques d'Investissement Canada	***43***
Glossaire	***44***
Tableau 1 : État des propositions aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*	***47***
Tableau 2 : Nombre d'investissements	***48***
Tableau 3 : Valeur des investissements	***49***
Tableau 4 : Nouvelles entreprises, selon la valeur des investissements prévus	***50***
Tableau 5 : Nouvelles entreprises, selon l'effectif prévu	***51***
Tableau 6 : Nombre d'acquisitions, selon la valeur de l'actif	***52***
Tableau 7 : Nombre d'acquisitions, selon l'effectif	***53***
Tableau 8 : Nombre d'investissements dans des activités commerciales liées à l'identité nationale et au patrimoine culturel	***54***

Message de l'honorable Michael H. Wilson

*Ministre responsable d'Investissement Canada**

* *M. Wilson a été nommé ministre responsable d'Investissement Canada (de même que ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada et ministre du Commerce extérieur du Canada) le 21 avril 1991. Il remplaçait à ce titre l'honorable Benoît Boubard.*

Les investissements commerciaux au Canada, aussi bien intérieurs qu'étrangers, constituent l'une des pierres angulaires d'un bon rendement économique. Les investissements sont nécessaires à l'accroissement de notre productivité et, en conséquence, de notre compétitivité. C'est en investissant que nous établissons notre assise technologique et que nous augmentons notre avantage concurrentiel en matière de commerce international. L'investissement, la technologie et le commerce sont les trois principaux moteurs de toute économie moderne. Ils constituent la clé de notre prospérité future.

Le Canada est en concurrence avec de nombreux autres pays lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements créateurs d'emplois et porteurs de technologie. Il est par conséquent essentiel que le milieu des affaires canadien soit à la fois attrayant et compétitif. Le gouvernement fédéral a pris les devants à ce chapitre en façonnant un climat politique favorable aux investissements, notamment grâce à une réforme fiscale, à des mesures de déréglementation et de privatisation, à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et, surtout, à la responsabilité financière.

D'autres secteurs ont également un rôle à jouer. Les entreprises doivent investir afin d'améliorer la productivité et d'accroître la recherche et le développement (R-D) au Canada. Nos établissements d'enseignement doivent fournir aux entreprises modernes la main-d'œuvre qualifiée et compétente dont elles ont besoin. Les travailleurs canadiens doivent quant à eux rassurer les investisseurs en faisant preuve d'éthique professionnelle envers le travail et d'un engagement à l'égard de la qualité qui permettront au Canada de soutenir la concurrence que lui livrent d'autres pays.

Non seulement un climat favorable procure-t-il au Canada l'investissement étranger dont il a tant besoin, mais celui-ci est-il aussi nécessaire au maintien et à l'expansion des entreprises actuelles. Parallèlement, nous incitons les Canadiens à investir à l'étranger, afin que puissent se tisser les liens mondiaux qui sont essentiels à notre compétitivité.

Si nous pouvons compter sur une combinaison harmonieuse d'entrepreneurship, d'épargne et d'investissement, je suis persuadé que le Canada saura relever les défis des années 1990. Investissement Canada a quant à lui un rôle de premier plan à jouer en conseillant le gouvernement sur le rendement du Canada en matière d'investissement, en sensibilisant tous les Canadiens à l'importance cruciale de l'investissement pour notre avenir économique et en coordonnant les efforts nationaux en vue d'attirer et de favoriser des investissements étrangers à valeur ajoutée. Je me réjouis personnellement face à la perspective de diriger l'Agence tandis qu'elle s'emploiera à relever ces défis de taille.

Message de

Paul Labbé

Président
d'Investissement Canada

Les organismes gouvernementaux comme Investissement Canada doivent s'adapter sans cesse à l'évolution du milieu des affaires. Ainsi, à de nombreux égards, Investissement Canada se situe dans la ligne des courants actuels de la mondialisation. Les années 1980 ont constitué une période de changement extraordinaire, au cours de laquelle l'explosion des mouvements internationaux de capitaux a renforcé l'interdépendance croissante des diverses économies du globe. L'investissement direct étranger est devenu le troisième pilier de la mondialisation, venant compléter à ce titre le commerce international et la technologie. En effet, qu'il soit interne ou externe, l'investissement direct étranger joue un rôle stratégique dans la compétitivité d'un pays. Ces réalités revêtent une importance particulière pour le Canada, puisque notre pays a l'une des économies les plus ouvertes du monde. Cette ouverture constituera un avantage majeur à mesure que nous avancerons dans les années 1990, car la meilleure façon de soutenir la concurrence internationale est de nous y soumettre.

« ...qu'il soit interne ou externe, l'investissement direct étranger joue un rôle stratégique dans la compétitivité d'un pays. »

La création d'Investissement Canada, au milieu des années 1980, a permis de faire connaître sans tarder à la communauté internationale les réformes réalisées par le gouvernement en fonction du marché, de même que sa politique d'ouverture au monde des affaires. Cela a coïncidé avec une vague internationale de fusions, d'acquisitions, de coentreprises et d'autres formes d'investissement direct étranger, qui résultaient des efforts déployés par les entreprises en vue de se restructurer pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux. Il a été particulièrement difficile pour les entreprises canadiennes, généralement plus petites que les entreprises américaines, japonaises et européennes, de relever les défis mondiaux auxquels elles devaient faire face. Leur croissance rapide au cours de la deuxième moitié des années 1980 a aplani ces difficultés, mais la récession de 1990-1991 les a aggravées. Investissement Canada a été présent pendant toutes ces fluctuations de l'économie et il a veillé à ce que les ententes commerciales conclues pendant cette période profitent non seulement aux entreprises visées, mais également au Canada tout entier.

Compte tenu de l'évolution de l'économie mondiale et de l'importance croissante de l'investissement étranger, l'Agence a été témoin d'un intérêt renouvelé à l'égard du rôle qu'elle est en mesure de jouer. Elle est d'avis que l'investissement étranger donne généralement lieu à d'importants avantages dans différents domaines, qu'il s'agisse des transferts de technologie, de l'accès à de nouveaux marchés internationaux, d'un plus grand apport de compétences en gestion et d'un accroissement de la productivité grâce à l'effet de synergie des entreprises étrangères. La Division de l'examen des investissements d'Investissement Canada veille donc à ce que les plans d'affaires des investisseurs étrangers contribuent à rendre les entreprises canadiennes réellement compétitives sur l'ensemble des marchés nord-américains de même que sur ceux d'outre-mer.

Tandis que la Division de l'examen des investissements donne suite aux propositions d'investissement étranger, la Division du développement de l'investissement s'emploie à susciter de telles propositions. Sa tâche principale consiste à promouvoir le fait que le Canada s'est ouvert au monde des affaires et que notre pays offre d'excellentes possibilités à ce chapitre. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a beaucoup contribué au renforcement de ce message. Malgré tout, consciente que les investisseurs avertis sont davantage avides de renseignements que de généralités, l'Agence se tourne de plus en plus vers l'établissement de réseaux à l'échelle des entreprises. Les coentreprises et autres formes d'alliances stratégiques, surtout dans les secteurs clés de la haute technologie, sont les principales cibles de l'Agence en ce qui a trait à la prospection de l'investissement.

La Division de la recherche et des politiques sur l'investissement de l'Agence s'intéresse à la fois à l'étude et à la promotion de l'investissement dans le but de sensibiliser tous les Canadiens à l'importance de l'investissement, dont l'investissement étranger, pour la prospérité future du Canada. À cette fin, la Division a parrainé un programme intensif de recherche sur les motifs et les conséquences de l'investissement étranger et elle en a fait connaître les résultats au moyen de conférences, d'ateliers et d'une série de documents de travail distribués sur une large échelle. En outre, la Division collabore étroitement avec d'autres ministères fédéraux à la promotion des intérêts du Canada à l'étranger en matière d'investissement.

La charge de travail de la Division de l'examen, les activités de promotion de la Division du développement et les efforts de sensibilisation de la Division de la recherche et des politiques sont tous exécutés en dépit de la diminution constante de nos ressources réelles. Toutefois, il nous faut préciser que nous n'aurions pu continuer de remplir notre mandat sans la collaboration inestimable des gouvernements provinciaux et du secteur privé, ni sans la précieuse contribution de tout le personnel de l'Agence.

Partie I

Le contexte de l'investissement

Le contexte de l'investissement

« Les années 1980 pourraient fort bien être considérées comme la décennie des multinationales. Au cours de cette période, il y a eu une augmentation sans précédent de l'investissement direct étranger.

L'une des principales caractéristiques de l'évolution actuelle du climat économique mondial est l'interdépendance accrue des consommateurs, des producteurs, des fournisseurs et des gouvernements de divers pays. À cause de cette réalité, il est devenu presque impossible pour un pays quelconque de protéger sa population contre les effets de la mondialisation.

Les années 1980 pourraient fort bien être considérées comme la décennie des multinationales. Au cours de cette période, il y a eu une augmentation sans précédent de l'investissement direct étranger. De 1980 à 1987, celui-ci a augmenté de trois à quatre fois plus vite que le commerce mondial, qui s'est lui-même accru à un rythme plus rapide que la production mondiale.

La plus grande mobilité des ressources humaines et financières, ainsi que l'importance et le coût accrus de la recherche et du développement relatifs à de nouveaux produits sont des facteurs qui ont amené les sociétés à adopter des stratégies commerciales comprenant l'investissement direct sur des marchés primordiaux. En adoptant une stratégie globale, les sociétés ont également reconnu que le commerce et l'investissement étaient le plus souvent complémentaires, et que dans la plupart des secteurs d'affaires la nature de la concurrence exigeait un engagement plus important que de simples opérations de vente. La hausse spectaculaire de l'investissement des multinationales a des répercussions réelles sur des pays comme le Canada. Comme le décrit si bien Robert Reich dans son article intitulé *Who is Them? (De qui s'agit-il? [Harvard Business Review, mars-avril* 1991]), les gens qui décident où leurs sociétés respectives vont investir sont les cadres mondiaux de plus en plus nombreux, « les chefs d'entreprise supranationaux qui se préoccupent avant tout de faire encore plus d'affaires dans le monde entier, et non de la prospérité économique d'une nation donnée ». Les pays où ces multinationales investissent sont ceux qui peuvent leur offrir les conditions les plus avantageuses.

Le Canada doit aujourd'hui soutenir la concurrence pour obtenir l'investissement étranger. En décidant de ce qu'il doit faire sur le plan mondial, le gestionnaire cherche d'abord à répondre aux besoins des clients pour que son action ait la plus grande valeur possible au moindre coût. Une partie du travail de production s'effectuera sous la supervision directe de la société concernée, et une autre sera confiée à des sous-traitants. Dans bien des cas, les activités de conception et de commercialisation se dérouleront à proximité de la clientèle servie, les activités de recherche et les activités techniques complexes, là où on peut trouver des scientifiques et des ingénieurs compétents, et les activités de fabrication et de montage courantes, là où on peut embaucher des travailleurs à un prix modique.

« ...l'adoption rapide de technologies grâce à l'investissement étranger est cruciale pour notre pays. »

Investissement Canada publiera bientôt deux études importantes portant sur certains aspects de la mondialisation. La première, intitulée *Investissement étranger, technologie et croissance économique*, examine les liens entre l'investissement étranger et les avantages du transfert et de la diffusion de la technologie étrangère sur l'économie canadienne. Une conclusion importante de cette étude est qu'étant donné l'importance relativement faible du Canada, peu de technologies de pointe peuvent y être mises au point et contrôlées d'une façon rentable. Par conséquent, l'adoption rapide de technologies grâce à l'investissement étranger est cruciale pour notre pays. Cette étude indique égale-

ment que les multinationales étrangères y entraînent des retombées considérables en matière de recherche et de développement (R-D), et que c'est en gardant une économie libre et concurrentielle qu'il serait le plus en mesure de continuer à bénéficier de ces retombées.

La seconde étude, intitulée *La mondialisation des entreprises par les fusions et acquisitions*, fait état de fusions et d'acquisitions transfrontières réalisées par des sociétés canadiennes. L'une de ses conclusions importantes est que les considérations stratégiques comme l'augmentation de la compétitivité et l'exploitation des occasions qui se présentent dans le monde entier sont les causes principales de ces fusions et acquisitions.

La mondialisation a des répercussions profondes sur la compétitivité des sociétés canadiennes. Il ne suffit plus pour ces dernières de vendre leurs produits et services sur un marché sûr et protégé : pour réussir aujourd'hui, elles doivent être concurrentielles tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

La compétitivité des entreprises canadiennes est devenue très préoccupante. Le numéro de 1990 du *World Competitiveness Report* (rapport sur la compétitivité mondiale), un rapport annuel de l'*International Management Development Institute* et du Forum économique mondial, montre que le Canada est en train de glisser du quatrième au cinquième rang des pays de l'OCDE en matière de compétitivité internationale (voir le tableau 1). En outre, la distance qui nous sépare des pays qui, au chapitre de la compétitivité, sont les chefs de file parmi les pays industrialisés, soit

TABLEAU 1
À quel rang se classe le Canada?

	1990	1989	1986
Dynamisme de l'économie	5	3	7
Efficacité industrielle	13	4	8
Orientation du marché	5	4	7
Dynamisme financier	10	11	7
Ressources humaines	3	2	4
Influence de l'État	6	3	8
Richesses naturelles	2	2	3
Orientation internationale	15	14	12
Orientation future	16	15	9
Stabilité socio-politique	8	6	7
Rang global	**5**	**4**	**7**

En 1990, le Canada occupait le 5e rang mondial au chapitre de la compétitivité; en 1989, il venait en 4e place

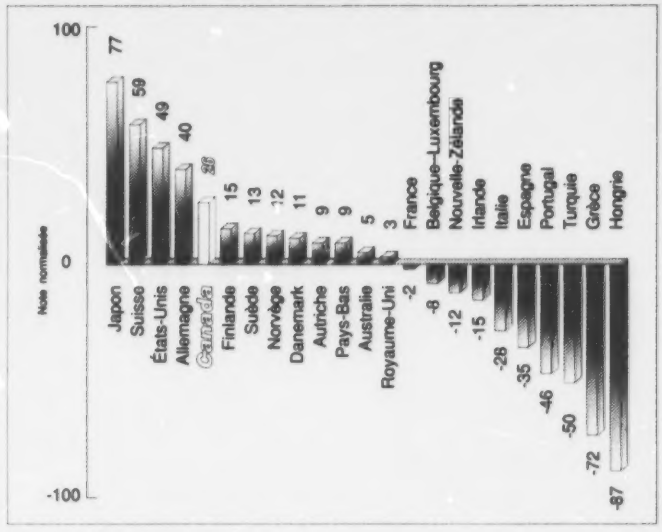

Source : *World Competitiveness Report 1990*, p. 13.

le Japon, la Suisse, les États-Unis et l'Allemagne, s'est accrue. En d'autres termes, notre pays tire de l'arrière.

Ce glissement du Canada est un sujet de préoccupation. Son aptitude à assurer à ses citoyens un niveau de vie enviable est tributaire de son degré de compétitivité à l'échelle internationale.

Même si le secteur privé a mené des études et publié des rapports sur la compétitivité, le gouvernement a lui aussi examiné la question. Lorsqu'il était ministre des Finances, Michael Wilson, dans son discours du budget du 26 février 1991, a parlé du défi à relever pour assurer la prospérité du Canada. En soulignant que dans un monde de plus en plus concurrentiel, il n'y avait plus de place pour l'apathie ou le contentement de soi, et aucune planche de salut pour les entreprises ou les pays incapables de soutenir la concurrence, il a annoncé que, dans une première étape, le gouvernement rendrait public un document de travail pour aider à focaliser le débat sur l'instauration d'un plus large consensus au sujet des problèmes à résoudre et de l'élaboration de solutions.

Dans un monde de plus en plus concurrentiel, il n'y a pas de place pour l'apathie ou le contentement de soi, et aucune planche de salut pour les entreprises ou les pays incapables de soutenir la concurrence.

Investissement Canada s'est également penché sur cette question, ayant entrepris deux études portant sur la compétitivité. La première, effectuée par M. David Slater, ancien président du Conseil économique du Canada et autorité reconnue en matière de politique macroéconomique, examine la nature et la portée des liens entre l'investissement national et les efforts d'épargne, ainsi qu'entre la productivité et la croissance économique. L'analyse de M. Slater indique que l'effort d'investissement est une condition indispensable, mais insuffisante, de la productivité et de la prospérité. Des mises de fonds et des épargnes plus considérables doivent s'inscrire dans un effort multiple pour accroître la productivité et le potentiel économique du Canada, de même que d'autres facteurs importants comme l'esprit d'innovation, le perfectionnement, l'utilisation de la capacité et l'accès au marché. Les résultats préliminaires indiquent qu'il n'y a aucun moyen

TABLEAU 2

Comparaisons entre les trois pays

(1990)

	POPULATION (en millions)	CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (%)	DEGRÉ D'ALPHABÉTISATION (%)	PNB/PIB* (en milliards de $ US)	PNB/PIB* (en $ US par habitant)	SALAIRE MINIMUM**	NIVEAU D'INFLATION (%)	EXPORTATIONS DE PRODUITS (en milliards de $ US FAB)	IMPORTATIONS DE PRODUITS (en milliards de $ US FAB)	DÉFICIT DU COMPTE COURANT (en milliards de $ US)
CANADA	26,7	0,9	99	581,2	21 758	3,42/ heure	4,8	125,6	118,4	13,8
ÉTATS-UNIS	250,8	0,8	95	5 444,1	21 707	4,25/ heure	5,4	397,9	502,7	99,3
MEXIQUE	86,0	1,9	88	233,6	2 716	4,28/ jour	29,9	26,7	29,7	6,0

* Les données relatives au PIB du Mexique, au PNB du Canada et au PNB des États-Unis se rapportent à 1989.
** Niveau de salaire minimum prescrit par les autorités fédérales.

facile de rendre notre pays plus productif et plus prospère. Il faut prendre un large éventail de mesures, dont l'augmentation de l'investissement et de l'épargne fera évidemment partie.

Pour ce qui est de sa seconde étude, précisons qu'Investissement Canada étudie le rôle des multinationales et leur influence sur l'économie canadienne. Dans notre pays, dont environ les trois quarts des exportations de produits de fabrication sont le fait de multinationales étrangères, il faut absolument connaître le degré de productivité de ces dernières et le degré de compétitivité de leurs exportations. Cette étude, qui est menée de concert avec le Conseil économique du Canada, s'inscrit dans une plus vaste enquête de cet organisme sur la compétitivité de notre pays par rapport à ses grands partenaires commerciaux.

Compte tenu de l'influence extrême des multinationales établies au Canada sur l'économie canadienne, et par conséquent sur la compétitivité de notre pays, les résultats de l'étude en question devraient nous aider dans nos efforts pour accroître cette dernière. Comme l'a signalé M. Michael Porter, il nous faut encourager et développer nos propres multinationales si nous voulons maintenir ou améliorer notre niveau de vie.

Une dernière indication de l'interdépendance croissante des citoyens de tous les pays du monde, ce sont les négociations commerciales Canada–États-Unis–Mexique qui ont débuté à la mi-juin en vue d'un accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Le Canada a pris la décision de participer à ces négociations, et ce, pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, il a décidé de négocier ledit accord pour s'assurer qu'il conserverait les avantages obtenus grâce à l'Accord de libre-échange (ALÉ) entre

le Canada et les États-Unis, et qu'il aurait son mot à dire dans l'élaboration de cette nouvelle entente trilatérale. Le Mexique et les États-Unis avaient de toute façon l'intention de négocier un tel accord de libre-échange, avec ou sans la participation du Canada. Celle-ci est une initiative logique du gouvernement puisqu'il cherche à donner aux Canadiens plus d'occasions de faire des affaires.

Une autre raison de cette participation canadienne est la nécessité de faire en sorte que le Canada profite d'un accès sûr au marché mexicain comme au marché américain. S'il englobait le Mexique, le marché accessible aux producteurs canadiens passerait de 272 millions de clients à près de 360 millions, soit près de trois fois la taille du marché intérieur japonais, qui compte 123 millions de consommateurs, et il dépasserait même le marché de la Communauté européenne, qui comprend 326 millions de personnes (voir le tableau 2).

« S'il englobait le Mexique, le marché accessible aux producteurs canadiens passerait de 272 millions de clients à près de 360 millions... »

En outre, l'accès du Canada au marché mexicain comme au marché américain lui permettrait de continuer à attirer les investisseurs, tant canadiens qu'étrangers, pour servir tout le marché nord-américain.

Ce ne sont que quelques exemples de la façon dont l'évolution de la conjoncture économique internationale influe sur le Canada. Le défi que celui-ci doit relever consiste à faire face à ces changements et à aller de l'avant. Notre pays serait en danger s'il ne le faisait pas, comme l'expliquent fort bien MM. Alan Rugman et Joseph D'Cruz dans leur étude récente sur la compétitivité canadienne, intitulée *Allons de l'avant – Pour améliorer la compétitivité internationale du Canada*. Ils soulignent que les Canadiens ont en général une façon unique de voir les choses. Dans bien des cas, ceux-ci sont d'avis que l'avenir reflétera le passé, et ils hésitent à faire face aux changements ». Comme les nations sont de plus en plus interdépendantes, les Canadiens devront être prêts à affronter une situation encore plus difficile, et investir dans leur prospérité future.

Partie II

Profil d'Investissement Canada

Profil d'Investissement Canada

Mandat

Investissement Canada a le mandat suivant :

- encourager les investissements par des Canadiens et des non-Canadiens;
- faire de la recherche et fournir des avis sur des questions liées à l'investissement;
- examiner les investissements étrangers importants afin de s'assurer qu'ils seront vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

« Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteraient des avantages au Canada, la présente loi vise à encourager les investissements au Canada, par des Canadiens et des non-Canadiens, qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois ainsi qu'à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages. »

— *Loi sur Investissement Canada*, article 2, juin 1985

Organisation

Les 126 employés d'Investissement Canada sont répartis entre les divisions suivantes : Développement de l'investissement, Recherche et politiques sur l'investissement, Examen des investissements, Secrétaire général et services juridiques, et Services généraux.

Division du développement de l'investissement

La Division du développement de l'investissement s'occupe de la promotion du Canada en tant que pays propice aux investissements. Elle travaille avec des sociétés au Canada et à l'étranger pour attirer au pays des investissements qui soient avantageux pour les Canadiens. Elle donne aussi des conseils, favorise les rencontres entre des partenaires potentiels et offre divers services à d'éventuels investisseurs.

La Division constitue le point vers où convergent les efforts du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la promotion des investissements au Canada. Elle assume la direction du Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement du Canada et en assure la gestion. La Division travaille également en collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux ainsi que le secteur privé afin de réaliser son mandat.

Division de la recherche et des politiques sur l'investissement

La Division de la recherche et des politiques sur l'investissement suit de près les tendances nationales et internationales de l'investissement. Elle examine les politiques et règlements régissant les investissements dans d'autres pays et conseille le ministre responsable de l'organisme sur les politiques d'investissement au Canada. Elle effectue également des analyses macroéconomiques et microéconomiques portant sur les flux des investissements et le comportement des sociétés au Canada et à l'étranger dans le contexte de la mondialisation, de la restructuration industrielle, du rythme de l'évolution de la technologie et de sa diffusion, ainsi que d'autres éléments de même nature.

Le Centre d'information fait également partie de cette division. Le Centre, qui abrite en outre la bibliothèque de l'Agence, est la source de renseignements de l'organisme sur les investissements et le commerce, que ce soit au Canada ou dans le monde entier.

Division de l'examen des investissements

La Division de l'examen des investissements donne des conseils aux investisseurs en ce qui a trait aux exigences de la *Loi sur Investissement Canada* en matière d'examen, aux avantages que le Canada compte retirer des investissements et aux politiques qui se rapportent, s'il y a lieu, à des investissements précis. Elle évalue des propositions d'investissement faites par des non-Canadiens et conseille le Ministre qui doit déterminer si ces propositions seront vraisemblablement à l'avantage net du Canada aux termes de la Loi. La Division suit également la réalisation des plans de mise en œuvre des investissements approuvés.

Division du secrétaire général et des services juridiques

La Division du secrétaire général et des services juridiques examine tous les avis et toutes les demandes d'examen présentés par des investisseurs aux termes de la Loi et s'occupe de la certification de ces documents. Elle rédige les opinions que doit énoncer le Ministre concernant le statut des unités et d'autres questions formulées par des investisseurs. Elle répond en outre à des demandes de mise en œuvre anticipées d'investissements et conseille le Ministre à ce sujet. La Division donne également des avis juridiques sur l'interprétation et l'application de la Loi sur Investissement Canada, du Règlement sur Investissement Canada et d'autres lois, et coordonne les demandes présentées aux termes de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Enfin, elle surveille les activités liées à l'investissement au Canada afin de veiller au respect de la Loi.

Division des services généraux

La Division des services généraux fournit aux gestionnaires et au personnel des services de gestion (gestion des ressources humaines, services financiers et systèmes d'information) à l'appui des activités de l'organisme. En outre, elle assure la liaison entre Investissement Canada et les organismes centraux du gouvernement fédéral, elle coordonne tout ce qui touche à la vérification interne et à l'évaluation des programmes et elle participe aux groupes de travail interministériels.

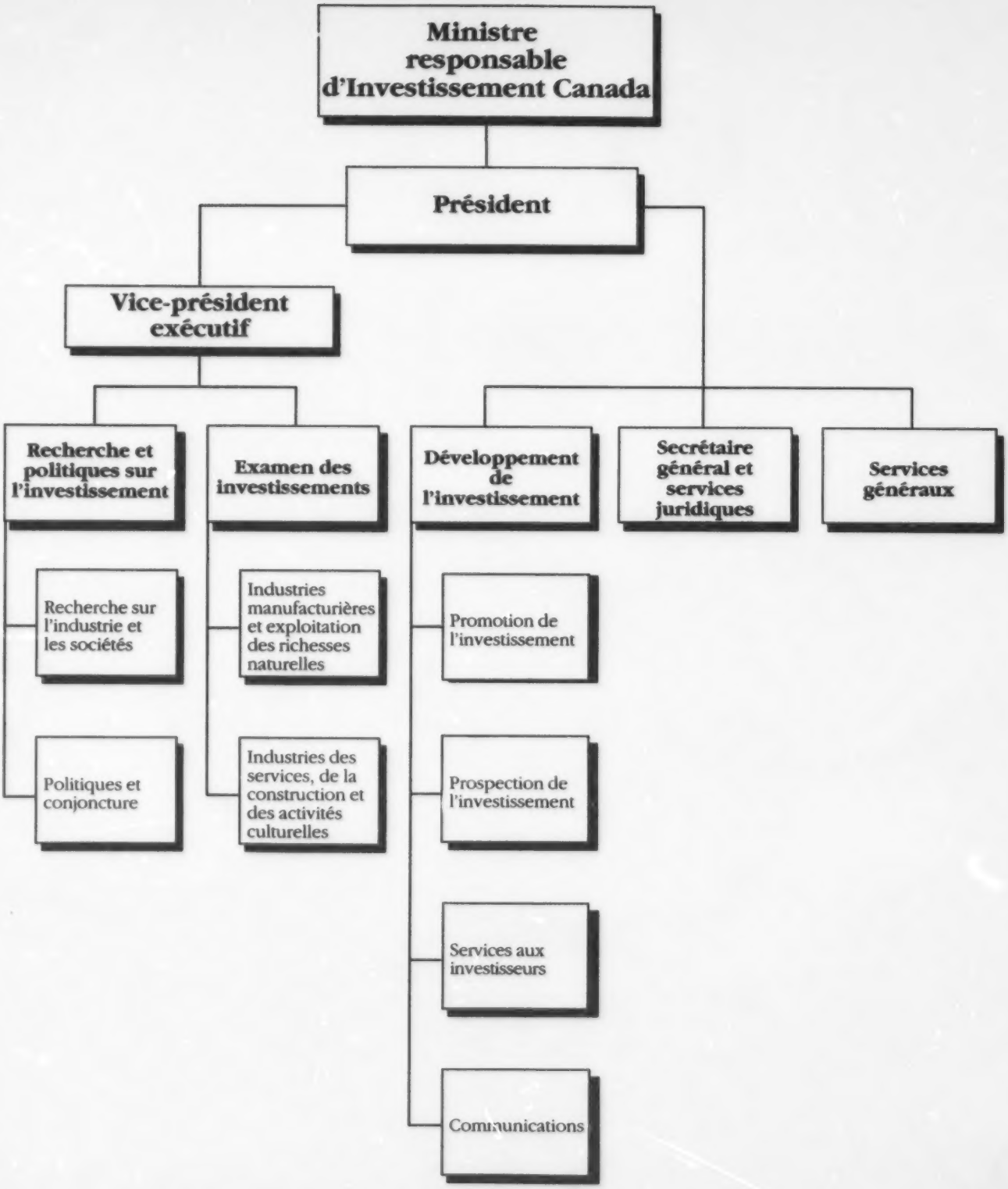
Ministre responsable d'Investissement Canada
Président
Vice-président exécutif
Recherche et politiques sur l'investissement
Examen des investissements
Développement de l'investissement
Secrétaire général et services juridiques
Services généraux
Recherche sur l'industrie et les sociétés
Politiques et conjoncture
Industries manufacturières et exploitation des richesses naturelles
Industries des services, de la construction et des activités culturelles
Promotion de l'investissement
Prospection de l'investissement
Services aux investisseurs
Communications

Partie III

La sixième année d'Investissement Canada

Division du développement de l'investissement

« ...il y a eu une série de consultations fédérales–provinciales sur le développement de l'investissement, dans le but d'accroître la collaboration et la coordination relatives aux programmes fédéraux et provinciaux dans ce domaine. »

La Division du développement de l'investissement est constituée de quatre groupes : Promotion de l'investissement, Prospection de l'investissement, Services aux investisseurs et Communications. Les groupes entreprennent et coordonnent les activités de développement des investissements, et fournissent un éventail de services aux investisseurs. Ils sont également responsables des programmes et des activités de promotion de l'investissement de l'Agence au Canada et à l'étranger.

Le Groupe de la promotion de l'investissement

Le Groupe de la promotion de l'investissement a reçu trois mandats, à savoir :

- appuyer le Comité directeur interministériel des sous-ministres chargé du Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement fédéral;
- promouvoir proactivement les investissements commerciaux au Canada par des investisseurs de pays prioritaires;
- organiser la participation d'Investissement Canada à de grands événements visant la promotion de l'investissement.

Bon nombre des activités de développement de l'investissement de l'Agence résultent du PDI et sont exercées avec la collaboration d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) et d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC). Sous la présidence d'Investissement Canada, le Groupe de travail interministériel chargé du PDI a élaboré des stratégies et des plans d'action relatifs à ce dernier pour 1990-1991, et géré tant l'application de ce programme que celle du nouveau programme d'investissement « Horizon : Le Monde ». En outre, il a produit un rapport sur les cinq premières années du PDI, et un document de travail portant sur des stratégies de promotion de l'investissement pour les années 1990.

Dans le cadre de la collaboration permanente du Groupe de travail avec les provinces, il y a eu une série de consultations fédérales–provinciales sur le développement de l'investissement, dans le but d'accroître la collaboration et la coordination relatives aux programmes fédéraux et provinciaux dans ce domaine.

À la différence du Groupe de la prospection de l'investissement, qui se concentre sur des secteurs de haute technologie choisis, le Groupe de la promotion de l'investissement est axé sur les investisseurs de pays primordiaux. En se fondant sur les caractéristiques et les points forts de ces derniers, on cherche à attirer leurs capitaux au Canada, dans une foule de secteurs.

C'est ainsi qu'en 1990-1991 le Groupe a notamment tenu un atelier sur les alliances stratégiques auquel ont participé des sociétés canadiennes et allemandes ainsi que des intermédiaires, il a représenté les entreprises canadiennes en quête d'investisseurs étrangers à la *Global Business Opportunities Conference* (Conférence mondiale sur les occasions d'affaires), qui a eu lieu à Osaka, au Japon, et il a travaillé avec des clients du Canada et des États-Unis à la conservation et à l'augmentation de l'investissement américain dans les secteurs des télécommunications et des appareils médicaux.

Dans le cadre de sa collaboration permanente avec des associations industrielles ainsi que d'autres groupements et intermédiaires du

« À la suite des exposés présentés, grâce à l'initiative du Groupe, à l'extérieur du pays, à l'intention des dirigeants de sociétés choisies, plus de 30 sociétés étrangères ont envoyé à leurs frais des représentants au Canada, afin d'y explorer les possibilités d'investissement. »

secteur privé, le Groupe s'est efforcé d'établir des liens entre le Canada et des sociétés de capital de risque étrangères, pour recenser des sources extérieures de capitaux spéculatifs et travailler avec des associations commerciales canadiennes dans le but de trouver d'autres moyens de répondre aux besoins financiers des sociétés de haute technologie de notre pays.

Le Groupe a également convoqué et coparrainé, avec le *Financial Post* et ISTC, une conférence importante sur les alliances stratégiques. Par la suite, il a lancé sa propre série de colloques sur ces dernières, de concert avec les chambres de commerce, les facultés d'administration des affaires et les associations industrielles et commerciales, pour préciser les caractéristiques de ces alliances qui visaient plus de 1 500 entreprises de l'ensemble du Canada.

Tout comme au cours des six dernières années, le Groupe de la promotion de l'investissement a été chargé d'élaborer et de coordonner la participation des secteurs privé et public canadiens au symposium organisé à Davos, en Suisse, par le Forum économique mondial.

Le Groupe de la prospection de l'investissement

Le Groupe de la prospection de l'investissement cherche avant tout à attirer l'investissement au Canada, dans les secteurs de technologies stratégiques. Pour ce faire, il fait connaître aux sociétés étrangères les avantages et les occasions qui s'offrent à elles dans notre pays, dans des secteurs de haute technologie donnés. Il aide également les petites et moyennes entreprises canadiennes du secteur de la haute technologie à trouver les capitaux, la technologie, les partenaires de coentreprises ou les alliances stratégiques dont elles ont besoin.

Le Groupe a concentré ses efforts sur la promotion et la facilitation de divers genres d'investissement dans les secteurs de l'informatique (notamment l'opto-électronique, les logiciels et l'intelligence artificielle), des effluents industriels et de la biotechnologie et des sciences biomédicales. Les activités du Groupe ont procuré neuf investissements nouveaux au Canada en 1990-1991. Ceux-ci ont donné lieu entre autres à une nouvelle initiative dans le secteur de la biotechnologie, à une coentreprise dans celui des effluents industriels, et à un accord de recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle. À la suite des exposés présentés, grâce à l'initiative du Groupe, à l'extérieur du pays, à l'intention des dirigeants de sociétés choisies, plus de 30 sociétés étrangères ont envoyé à leurs frais des représentants au Canada, afin d'y explorer les possibilités d'investissement.

Le Groupe a recours à des méthodes qui portent sur des possibilités d'investissement précises à l'attention d'investisseurs éventuels exerçant leur activité à l'étranger. En plus de chercher un climat d'investissement favorable, ces investisseurs veulent qu'on les renseigne sur des occasions, des sociétés et des technologies précises. Le Groupe aide donc des entreprises canadiennes à tracer le profil de leur rendement et de leurs besoins en investissement, puis, de concert avec des spécialistes du secteur privé et des conseillers en investissement en poste à l'étranger, il attire l'attention des investisseurs potentiels sur ces occasions précises. L'expérience acquise à ce jour indique que chacune de ces possibilités dans le secteur canadien de la haute technologie suscite l'intérêt et fait venir chez nous les capitaux, non seulement de petits investisseurs étrangers, mais aussi de sociétés très importantes établies hors du Canada.

Le Groupe des services aux investisseurs « fait connaître aux investisseurs éventuels les programmes d'encouragements provinciaux et municipaux, et aide les sociétés à trouver des sources de financement ou à examiner ou évaluer des lieux d'investissement possibles » .

En 1990-1991, le Groupe a produit des trousses ou des documents portant sur des possibilités d'investissement au Canada offertes par 22 sociétés canadiennes et 20 organismes de recherches du secteur de l'intelligence artificielle, 60 entreprises canadiennes du secteur des logiciels, 88 sociétés et organismes de recherches canadiens du secteur de la biotechnologie, ainsi que 30 sociétés et instituts de recherches canadiens du secteur des effluents industriels.

Le Groupe des services aux investisseurs

Le rôle principal du Groupe des services aux investisseurs est de fournir des renseignements de haute qualité et opportuns à un large éventail d'investisseurs potentiels qui veulent en savoir davantage sur le milieu canadien des affaires ou sur chaque possibilité d'investir dans notre pays. L'une des façons dont il s'y prend consiste à préparer des exposés axés sur des société données, à l'intention de ces investisseurs. Un autre service offert est le recensement d'entreprises canadiennes susceptibles d'être des partenaires d'investissement appropriés pour les investisseurs étrangers, l'établissement de leurs profils respectifs et l'organisation de rencontres individuelles entre représentants de ces entreprises. Le Groupe répond en moyenne à 200 demandes de renseignements par mois.

En 1990-1991, ses membres ont organisé la visite de missions commerciales provenant de la Corée, de Singapour, des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne et de la France, et ont accompagné les membres de ces dernières au cours de leur séjour au Canada.

Le Groupe fournit en outre des renseignements sur les politiques et les programmes gouvernementaux de même que sur les stimulants, les règlements et les exigences qui, au Canada, visent l'établissement d'un genre d'entreprise donné. De concert avec les autorités provinciales et municipales et avec des intermédiaires du secteur privé, il fait connaître aux investisseurs éventuels les programmes d'encouragements provinciaux et municipaux, et aide les sociétés à trouver des sources de financement ou à examiner ou évaluer des lieux d'investissement possibles.

Le Groupe renseigne les conseillers en investissement en poste dans les ambassades et consulats canadiens à l'étranger, en vue de leurs visites de liaison générales aux sociétés qui exercent déjà des activités au Canada, ou qui envisagent de s'implanter en Amérique du Nord.

Des exemples de l'aide apportée par le Groupe à des investisseurs éventuels, en 1990-1991, comprennent notamment le travail effectué avec une entreprise hollandaise de préparation des aliments désireuse d'implanter une usine de plusieurs millions de dollars à Rigaud, au Québec, laquelle a créé 150 emplois et introduit au Canada une technologie unique; les exposés faits aux représentants d'une grande société de télécommunications américaine, au sujet des conditions d'investissement qui prévalaient dans ce secteur, avant qu'elle prenne la décision d'implanter au Canada une installation de recherches sur les logiciels d'une valeur de plusieurs millions de dollars; l'établissement du contact entre 21 fabricants italiens de machines à usiner les matières plastiques et des partenaires canadiens éventuels; le concours prêté à des sociétés taiwanaises et japonaises pour recenser des possibilités d'investissement prometteuses au Canada.

En vue d'aider tant les sociétés canadiennes que les entreprises étrangères, le Groupe a produit les deux publications suivantes :

« Le bulletin trimestriel de l'Agence, intitulé Investir au Canada, *a mis de nouveau en lumière des questions d'intérêt courant. On en a notamment publié un numéro qui portait sur la façon d'investir dans l'environnement... »*

1 La taxe canadienne sur les produits et services – Guide à l'intention des investisseurs étrangers;

2 La recherche de coïnvestisseurs à l'étranger – La planification de votre premier voyage de prospection de l'investissement international.

Le Groupe des communications

Les activités du Groupe des communications en 1990-1991 avaient surtout pour but d'inciter les investisseurs canadiens et étrangers à faire du Canada un lieu d'investissement privilégié, ainsi que de sensibiliser davantage le public au rôle d'Investissement Canada et à celui de l'investissement dans l'économie canadienne.

Le Groupe s'occupe de produire des publications, de rédiger des discours et d'exécuter les programmes de publicité, d'affaires publiques et de relations avec les médias de l'Agence, conformément à un plan de communication annuel.

Il soutient également les autres divisions de l'Agence et travaille en collaboration étroite avec elles, avec les conseillers et les spécialistes en investissement en poste dans les principales missions canadiennes à l'étranger, de même qu'avec AECEC et ISTC, à la mise en œuvre du plan de communication du Programme de développement des investissements du gouvernement fédéral.

Le Groupe a produit une brochure d'information générale intitulée *Investir au Canada : une perspective intéressante*, qui fait ressortir les divers attraits de notre pays en tant que lieu d'investissement. La brochure a été rédigée en neuf langues en vue de sa distribution dans le monde entier.

Il a également élaboré une série multilingue et élargie de témoignages et de récits de réussites, en s'inspirant de la trousse intitulée *Investir au Canada : c'est payant!*, dont la réalisation avait commencé pendant l'exercice précédent. On a souligné l'initiative de sociétés japonaises et américaines qui avaient investi avec succès au Canada, pour ajouter aux exemples européens déjà fournis.

Le Groupe des communications a par ailleurs aidé les autres groupes à produire les trousses mentionnées antérieurement dans le cas des secteurs des effluents industriels, de la biotechnologie, de l'intelligence artificielle, des logiciels et des télécommunications.

Il a également coproduit deux films vidéo sur l'investissement, lesquels font valoir les attraits du Canada aux investisseurs japonais et américains.

Le bulletin trimestriel de l'Agence, intitulé *Investir au Canada*, a mis de nouveau en lumière des questions d'intérêt courant. On en a notamment publié un numéro qui portait sur la façon d'investir dans l'environnement, et un autre qui traitait de l'industrie canadienne de la haute technologie et comprenait une étude approfondie de la capacité actuelle du Canada en matière de R-D. De plus, on a fait paraître dans le bulletin des articles sur l'investissement dans le marché européen de 1992, et sur la participation du Canada aux pourparlers en vue d'un accord de libre-échange Canada–États-Unis–Mexique.

Au cours de l'année, le Groupe des communications a produit de nombreux discours et une foule de supports visuels pour le président et d'autres cadres supérieurs de l'Agence, aux fins d'un éventail de missions, d'événements spéciaux et de conférences ou d'allocutions en Europe, en Corée, au Japon et aux États-Unis, ainsi que devant des auditoires canadiens. La mondialisation des investissements des entreprises et le rôle du Canada dans ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur ont fait l'objet de

messages fréquents et de thèmes spéciaux. En outre, le Groupe a organisé constamment des entrevues entre des cadres supérieurs de l'Agence et des journalistes canadiens de même que des représentants des médias européens, américains, japonais et australiens.

Il a collaboré avec la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement de l'Agence en vue de coordonner la production d'une nouvelle série de documents de travail importants visant à stimuler la discussion sur divers aspects de l'investissement.

Tout en étant chargé de l'élaboration et de la production du bulletin trimestriel, du rapport annuel et d'autres publications de l'Agence, le Groupe des communications a offert divers services, en français et en anglais, à d'autres divisions de l'Agence, notamment la production du *Guide d'orientation à l'intention du personnel* et du plan des dépenses (Partie III du Budget principal des dépenses). Il a également modifié la présentation du communiqué de presse habituel de l'Agence, lequel fournit des renseignements sur les investissements sujets à l'examen et ceux ayant fait l'objet d'un avis, de même que sur les nouvelles entreprises créées au pays.

Division de la recherche et des politiques sur l'investissement

La Division comprend le Groupe de la recherche sur l'investissement, le Groupe des politiques sur l'investissement et le Centre d'information. Le premier groupe effectue de la recherche macroéconomique et industrielle orientée vers l'organisation sur des questions relatives au climat de l'investissement au Canada et dans d'autres pays industrialisés, ainsi qu'aux flux des investissements nationaux et internationaux. Ces activités de recherche sont conçues pour aider les Canadiens intéressés à mieux comprendre les grandes questions relatives à l'investissement. Le second groupe analyse et interprète les politiques nationales et internationales pertinentes, et fournit au Ministre et aux cadres supérieurs de l'Agence des conseils touchant les questions d'ordre politique. Quant au Centre d'information, il réunit et garde un large éventail de publications et de documents canadiens et étrangers portant sur le secteur de l'investissement.

Le Groupe de la recherche et celui des politiques travaillent en collaboration étroite et coordonnent leurs activités respectives. Ils collaborent d'une façon particulière dans le cadre des travaux entourant la série de documents de travail de l'Agence qui vise à renseigner les Canadiens intéressés sur des questions se rapportant à l'investissement.

Recherche sur l'investissement

Le Groupe de la recherche sur l'investissement assume des responsabilités conformes à l'article 5 de la *Loi sur Investissement Canada* qui exige du Ministre qu'il effectue des recherches sur les investissements nationaux et internationaux et qu'il contribue à l'élaboration de politiques industrielles et économiques influant sur l'investissement au Canada.

Le Groupe de la recherche sur l'investissement se compose de deux sous-groupes :

- la Section de l'économie de l'investissement, qui traite des questions macroéconomiques ayant une incidence sur le climat d'investissement au Canada et dans d'autres grands pays développés, et analyse les statistiques reliées à l'investissement, comme celles qui touchent les actions, les mouvements de capitaux, etc.;

« Les travaux de recherche qu'effectue le Groupe, en sa qualité de centre d'excellence dans le domaine de l'investissement, ont favorisé la participation canadienne à diverses tribunes internationales, et appuyé les activités de promotion et de prospection de l'Agence. »

- la Section de la recherche sur les sociétés, qui examine l'évolution du comportement de ces dernières, au Canada et à l'étranger, à la lumière des réformes structurelles en cours (p. ex., l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis), des tendances issues du phénomène de la mondialisation, de la rationalisation des sociétés, de l'évolution et de la diffusion de la technologie, et d'autres facteurs du même genre.

Investissement Canada, surtout par l'intermédiaire du Groupe de la recherche sur l'investissement, a continué d'établir des liens solides avec le milieu de la recherche sur les investissements, tant dans les organismes publics que privés, au Canada comme à l'étranger. Les travaux de recherche qu'effectue le Groupe, en sa qualité de centre d'excellence dans le domaine de l'investissement, ont favorisé la participation canadienne à diverses tribunes internationales, et appuyé les activités de promotion et de prospection de l'Agence.

Deux importantes études de recherche, entamées au cours de l'année financière précédente, ont été achevées en 1990-1991. Parrainées par le Groupe de la recherche sur l'investissement et effectuées par des équipes de chercheurs universitaires réputés, ces études traitaient des sujets suivants :

- ***Investissement étranger, technologie et croissance économique***. Cette recherche a examiné la corrélation entre l'investissement étranger et l'évolution technologique, la façon dont ces deux facteurs influent sur la croissance économique, ainsi que ses répercussions sur la politique gouvernementale;
- ***La mondialisation des sociétés par les fusions et acquisitions***. Cette recherche a traité d'un seul aspect de l'actuel phénomène de la mondialisation des entreprises, à savoir la prolifération des fusions et des acquisitions au Canada et à l'étranger. Elle a également étudié les répercussions de cette dernière sur la prospérité économique, la compétitivité nationale, la politique fiscale, les liens entre la propriété et l'efficacité, et la politique gouvernementale.

Les deux études en question font actuellement l'objet d'une traduction et d'une révision en vue de leur publication en 1991-1992.

Au cours de l'exercice financier 1990-1991, le Groupe a :

- terminé et rendu public un document de travail intitulé *Les conséquences de la mondialisation pour les entreprises*;
- terminé et rendu public un document de travail intitulé *Les investissements internationaux : l'évolution canadienne dans le cadre de la mondialisation*;
- achevé une étude de recherche portant sur la contribution de l'investissement et de l'épargne à la productivité canadienne et à la croissance de l'économie du pays;
- amorcé des travaux de recherche sur des multinationales étrangères et sur la compétitivité du Canada à l'échelle internationale (projet réalisé conjointement avec le Conseil économique du Canada);
- analysé les obstacles officiels et non officiels à l'investissement étranger en France et en Allemagne;

- élaboré des rapports de recherche sur de nouvelles théories en matière de croissance économique, sur les besoins du Canada sur le plan des infrastructures, sur le rendement canadien au chapitre de la R-D, et sur la restructuration des entreprises au Canada;
- tenu à jour une base de données sur l'activité dans le secteur de l'investissement.

Le Groupe de la recherche sur l'investissement a également entrepris, de concert avec le Groupe des politiques sur l'investissement, la production du document de travail d'Investissement Canada intitulé *Les débouchés et défis du libre-échange nord-américain : Une optique canadienne*, qui a été rendu public en avril 1991.

À titre de principal instrument du gouvernement fédéral dans le domaine de la recherche reliée aux investissements, l'Agence collabore avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux, des universités, des instituts de recherche et des organismes privés en vue de mieux faire connaître les questions relatives à l'investissement et leurs conséquences pour le Canada. Elle s'occupe avant tout d'analyser les questions reliées aux investissements nationaux et internationaux et s'assure que les résultats de ses recherches sont communiqués partout aux parties intéressées et au grand public. Son objectif est d'aider à constituer au Canada une masse critique de connaissances spécialisées pouvant contribuer à y promouvoir encore plus les investissements, tant par des Canadiens que par des non-Canadiens.

« Les négociations sur les questions reliées à l'investissement qui se déroulent actuellement à l'échelle internationale intéressent particulièrement le Groupe des politiques sur l'investissement. »

Politiques sur l'investissement

Le Groupe des politiques sur l'investissement fournit au Ministre et aux cadres supérieurs de l'Agence des conseils sur les politiques en matière d'investissement, et élabore des projets de politiques sur des questions touchant l'investissement. Pour jouer efficacement ce rôle, le Groupe :

- suit de près les tendances nationales et internationales du secteur de l'investissement;
- analyse des questions et projets de politiques touchant l'investissement, tant au pays qu'à l'étranger, qui pourraient influer sur les investisseurs étrangers au Canada et sur les investisseurs canadiens à l'étranger;
- suit l'évolution des politiques et des règlements régissant les investissements dans d'autres pays.

À cause de l'essor récent qu'a connu l'investissement direct international, le Groupe des politiques sur l'investissement a étudié la notion de la mondialisation. Cette dernière a des répercussions considérables sur les sociétés qui investissent au Canada et sur les entreprises canadiennes investissant à l'étranger. Il importe que les décideurs, qu'ils soient du milieu des affaires ou du secteur public, comprennent les conséquences de la mondialisation.

Les négociations sur les questions reliées à l'investissement qui se déroulent actuellement à l'échelle internationale intéressent particulièrement le Groupe des politiques sur l'investissement. Celui-ci a joué un rôle de premier plan au sein des groupes de travail interministériels qui établissent présentement les positions canadiennes sur des questions d'investissement international aussi diverses que :

- les négociations portant sur les Mesures concernant les investissements et liées au commerce (*Trade Related Investment Measures [TRIM]*) et sur les échanges de services, qui ont lieu dans le cadre de l'*Uruguay Round* (sous l'égide du *GATT*);

- les questions d'investissement dont est saisie l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), comme le Code sur les mouvements de capitaux et le projet d'Instrument relatif au traitement national;
- les effets de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- les pourparlers avec les États-Unis et le Mexique au sujet d'un accord de libre-échange nord-américain;
- la négociation d'accords de protection des investissements étrangers (APIÉ) bilatéraux avec l'URSS et des pays de l'Europe de l'Est et de l'Asie.

Le Groupe des politiques sur l'investissement a également entrepris des études sur certains sujets reliés à l'investissement, en plus de passer des contrats pour la réalisation d'autres études. Ainsi, des documents ont été produits sur des questions telles que : les justifications entourant les futures négociations d'un accord de libre-échange nord-américain et les répercussions qu'auront ces dernières sur l'investissement; les facteurs pouvant influer sur les flux d'investissements entre le Canada et certains pays asiatiques; les politiques en vigueur aux États-Unis dans le domaine de l'investissement (en particulier le règlement Exon-Florio); les conséquences pour la politique canadienne en matière d'investissement des négociations relatives aux *TRIM*, qui se déroulent dans le cadre de l'*Uruguay Round* (sous l'égide du GATT; et la possibilité qu'un accord multilatéral en matière d'investissement soit négocié entre les pays développés.

Centre d'information

Le Centre d'information, ouvert au grand public, recueille la documentation se rapportant à l'investissement. Il offre des services de recherche, notamment de la recherche à l'aide d'une base de données en direct, en vue d'appuyer le personnel d'Investissement Canada. La documentation du Centre est composée de livres, de rapports, de bases de données électroniques, de documents vidéo, de revues et de journaux.

Division de l'examen des investissements et Division du secrétaire général et des services juridiques

Dispositions réglementaires de la Loi

La *Loi sur Investissement Canada* a été promulguée le 30 juin 1985. Au 31 mars 1991, 5 493 investissements avaient fait l'objet d'un avis ou avaient été approuvés, dont 901 pendant l'exercice financier 1990-1991. Parmi ces investissements, 76 % constituaient des acquisitions, et 24 % se rapportaient à la création de nouvelles entreprises. Cependant, en ce qui concerne l'exercice qui vient de se terminer, on constate que le pourcentage des investissements touchant les acquisitions dépasse légèrement le total cumulatif, qui est de 70 %; par conséquent, le pourcentage des nouvelles entreprises est moins élevé que le total cumulatif, qui s'élève à 30 %. Cette tendance à une proportion croissante du nombre d'acquisitions s'est accentuée au cours de l'exercice 1989-1990. On trouvera dans l'annexe, des renseignements détaillés sur les exercices financiers 1989-1990 et 1990-1991, ainsi qu'un glossaire et des précisions sur l'interprétation des statistiques.

« Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mars 1991, des investisseurs étrangers ont informé Investissement Canada de leurs intentions d'établir 213 nouvelles entreprises au Canada. Les investissements prévus à cet égard s'élevaient à 468 millions de dollars et devaient procurer du travail à plus de 6 500 personnes. »

« Près de 60 % des investissements internationaux au Canada ont été effectués dans le secteur de la fabrication ou dans celui du commerce de gros et de détail. »

Genres d'investissements

Les investissements assujettis à la Loi sur Investissement Canada se répartissent en deux catégories : les investissements concernant la création de nouvelles entreprises et ceux touchant l'acquisition d'entreprises candiennes existantes.

Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mars 1991, des investisseurs étrangers ont informé Investissement Canada de leurs intentions d'établir 213 nouvelles entreprises au Canada. Les investissements prévus à cet égard s'élevaient à 468 millions de dollars et devaient procurer du travail à plus de 6 500 personnes. Les entreprises de moins de 100 employés représentaient 31 % des emplois prévus.

Les acquisitions ont été nombreuses, quoique le nombre de transactions ait été un peu moins élevé que l'année précédente. Les 688 acquisitions recensées représentaient 76 % de l'ensemble des investissements étrangers enregistrés par l'Agence. Les actifs des entreprises acquises totalisaient 15,3 milliards de dollars, et leurs effectifs, plus de 108 000 personnes.

Bien que les acquisitions devant être soumises à l'examen au cours de l'exercice financier 1990-1991 n'aient représenté que 13 % du nombre total d'acquisitions ayant fait l'objet d'un examen et d'un avis, elles constituaient 82 % de la valeur totale de tous les investissements.

(Voir le tableau A à la page 36.)

Provenance, destination et secteur des investissements

La grande majorité des propositions d'investissement étranger (voir le tableau A) provenaient cette année encore des États-Unis. Le nombre d'investissements provenant de ce pays au cours de l'année financière 1990-1991 a atteint 495, ce qui représentait 55 % de l'ensemble des propositions. Même s'ils ne figurent pas dans le tableau A, les actifs acquis et les investissements prévus dans de nouvelles entreprises se sont élevés à plus de 4,6 milliards de dollars.

Les 226 investissements provenant de la Communauté européenne représentaient 25 % de l'ensemble, alors que 62 autres propositions, soit 6,9 %, provenaient du Japon. Les 118 propositions restantes provenant de tous les autres pays correspondaient à 13 % des investissements.

L'Ontario a une fois de plus attiré le plus grand nombre d'investisseurs étrangers. Au cours de l'exercice financier 1990-1991, il a reçu 497 propositions d'investissement se chiffrant à 11,9 milliards de dollars. De son côté, le Québec a attiré 118 propositions évaluées à 1,4 milliard de dollars, et les autres provinces et territoires, 286 investissements dont la valeur s'élevait à 2,4 milliards de dollars. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont été les principaux bénéficiaires de ces investissements dans l'Ouest du Canada, tandis que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse recevaient la même part des investissements faits sur la côte atlantique.

Près de 60 % des investissements internationaux au Canada ont été effectués dans le secteur de la fabrication ou dans celui du commerce de gros et de détail. Ce dernier à lui seul a fait l'objet du tiers des propositions d'investissement. Les vastes secteurs des services aux entreprises et des autres industries de services, allant des services d'hébergement et de restauration, aux services de santé et aux activités d'enseignement, ont pour leur part attiré 23 % des propositions d'investissement. Les autres investissements ont été effectués dans les industries des ressources primaires, la construction, les transports, les communications et les autres services

TABLEAU A

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS* AUX TERMES DE LA *LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA*

	Nombre		%		Total cumulatif 85/06/30 – 91/03/31	
	89-90	90-91	89-90	90-91	Nombre	%
ACQUISITIONS	734	688	76,2	76,4	3 869	70,4
NOUVELLES ENTREPRISES	229	213	23,8	23,6	1 624	29,6
TOTAL	963	901	100,0	100,0	5 493	100,0
Provenance						
États-Unis	495	495	51,4	54,9	3 238	58,9
Japon	62	62	6,4	6,9	267	4,9
CE	258	226	26,8	25,1	1 259	22,9
Autres pays	148	118	15,4	13,1	729	13,3
TOTAL	963	901	100,0	100,0	5 493	100,0
Destination						
Provinces de l'Atlantique	9	16	0,9	1,8	127	2,3
Québec	143	118	14,8	13,1	736	13,4
Ontario	547	497	56,8	55,2	3 199	58,2
Prairies	141	156	14,6	17,3	755	13,7
Colombie-Britannique et Nord du Canada	123	114	12,8	12,7	676	12,3
TOTAL	963	901	100,0	100,0	5 493	100,0
Secteur						
Industries manufacturières	325	246	33,7	27,3	1 731	31,5
Commerce de gros et de détail	233	293	24,2	32,5	1 563	28,5
Services aux entreprises, services de restauration et autres industries de services[1]	191	210	19,8	23,3	1 134	20,6
Ressources naturelles, construction, services publics et autres[2]	214	152	22,2	16,9	1 065	19,4
TOTAL	963	901	100,0	100,0	5 493	100,0

[1] **Comprend les services aux entreprises, l'enseignement, les soins de santé, les services sociaux, l'hébergement, la restauration et les autres industries de services.**

[2] **Comprend l'agriculture, la pêche, le piégeage, la foresterie, les mines, l'exploitation de carrières, l'exploitation de puits de pétrole, la construction, le transport et le stockage, les communications et les autres services publics, les industries des finances et de l'assurance et les courtiers en immeuble.**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel. Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

** La liste des investissements approuvés cette année ne figure pas dans le* Rapport annuel 1989-1990, *mais on peut en obtenir un exemplaire en communiquant avec le Groupe de communications, 240 rue Sparks, 5e étage Ouest, C.P. 2800, succursale D, Ottawa (Ontario), K1P 6A5; téléphone : (613) 995-9525 **

publics, de même que dans les industries des finances et de l'assurance.

Investissements sujets à l'examen

Les investissements sujets à l'examen aux termes de la Loi comprennent les acquisitions directes d'entreprises du Canada dont l'actif dépasse 5 millions de dollars et les acquisitions indirectes d'entreprises canadiennes dont l'actif est supérieur à 50 millions de dollars (une acquisition indirecte est une acquisition qui, à la suite d'une transaction effectuée à l'étranger, entraîne un changement touchant le contrôle d'une filiale au Canada). En outre, les acquisitions d'un montant inférieur au seuil fixé ainsi que les investissements visant à créer de nouvelles entreprises dans des secteurs délicats du point de vue culturel peuvent être soumis à l'examen si le gouverneur en conseil, sur recommandation du Ministre, décide que l'examen s'impose dans l'intérêt public.

À la suite de l'Accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada et les États-Unis, des règles spéciales régissent les investissements effectués au Canada par des investisseurs américains et par des investisseurs d'un tiers pays qui acquièrent le contrôle d'une entreprise canadienne sous le contrôle d'Américains. Aux termes de l'ALÉ, en vigueur depuis le 1er janvier 1989, le seuil d'examen des acquisitions directes est augmenté à chaque année pendant quatre ans : le 1er janvier 1989, il était fixé à 25 millions de dollars; le 1er janvier 1990, à 50 millions de dollars; et le 1er janvier 1991, à 100 millions de dollars; le 1er janvier 1992, il s'élèvera à 150 millions de dollars, niveau où le seuil sera fixé en dollars de 1992.

De la même façon, les seuils d'examen des acquisitions indirectes sont relevés annuellement pendant quatre ans et fixés : à 100 millions de dollars (1er janvier 1989), à 250 millions de dollars (1er janvier 1990) et à 500 millions de dollars (1er janvier 1991), alors qu'à la quatrième année (1er janvier 1992), les examens des acquisitions indirectes prennent fin, à moins que les actifs de l'entreprise canadienne représentent plus de 50 % de la valeur des actifs totaux acquis dans le cadre de la transaction internationale. Dans ce dernier cas, le seuil d'examen est le même que pour celui qui s'applique aux acquisitions directes.

Ces seuils plus élevés ne s'appliquent pas à l'acquisition du contrôle de certaines entreprises canadiennes. Les entreprises exclues sont les suivantes : les entreprises pétrolières, gazières et uranifères, les entreprises offrant des services financiers (sauf les services d'assurance), les entreprises fournissant des services de transport et les entreprises culturelles. Les acquisitions directes et indirectes du contrôle de ces entreprises exclues sont sujettes à l'examen suivant les mêmes seuils de 5 millions de dollars et de 50 millions de dollars s'appliquant à tous les investisseurs.

Les acquisitions étrangères d'entreprises canadiennes et les créations de nouvelles entreprises par des investisseurs étrangers qui ne sont pas sujettes à l'examen sont toujours assujetties aux dispositions relatives aux avis prévues par la Loi.

Durant l'exercice financier 1990-1991, 114 acquisitions ont fait l'objet d'un examen et ont été approuvées (voir le tableau 1 de l'annexe). En outre, Investissement Canada a reçu 574 avis concernant des acquisitions. Cette réduction du nombre d'acquisitions sujettes à un examen (163 en 1989-1990) et cette légère augmentation du nombre d'avis (571 en 1989-1990) sont attribuables en partie au seuil plus élevé d'examen des actifs négocié dans le cadre de l'ALÉ. D'autre part, Investissement Canada a reçu 212 avis concernant la création de nouvelles entreprises.

Investissements touchant le patrimoine culturel et l'identité nationale du Canada

Le nombre d'investissements ayant fait l'objet d'un avis et ayant été soumis à l'examen dans des secteurs liés au patrimoine culturel et à l'identité nationale du Canada figure au tableau 8 de l'annexe. L'article 15 de la Loi confère au gouvernement fédéral des pouvoirs discrétionnaires en ce qui concerne l'examen des investissements dans ces secteurs. Durant l'exercice financier 1990-1991, le gouverneur en conseil a émis des décrets ordonnant l'examen de 7 des 22 investissements ayant fait l'objet d'un avis en vertu de l'article 15. Les investissements qui n'ont pas été soumis à l'examen se rapportaient pour la plupart à la production, au Canada, de films destinés à la télévision ou au cinéma américains, et à l'acquisition ou à la création d'entreprises œuvrant dans le domaine de l'édition de publications techniques ou commerciales.

Processus d'examen

« Lorsque le processus d'examen est terminé, l'Agence rédige un rapport et formule des recommandations au Ministre. »

Lorsqu'un investissement doit être soumis à l'examen, il faut habituellement soumettre à l'Agence une demande d'examen selon la forme prescrite, et ce, avant même de faire l'investissement. L'investissement ne peut être mis en œuvre avant que l'examen ne soit terminé. Il existe cependant certaines exceptions. Les demandes relatives à des acquisitions indirectes peuvent être présentées dans un délai allant jusqu'à 30 jours suivant la mise en œuvre de l'investissement. Par contre, les demandes concernant les investissements sujets à l'examen, dans les secteurs délicats du point de vue culturel, doivent être présentées dès la réception d'un avis d'examen.

En outre, aux termes de la Loi, le Ministre peut permettre la mise en œuvre d'un investissement avant la fin de l'examen, s'il juge qu'un retard pourrait causer des difficultés indues à l'acquéreur ou nuire aux activités de l'entreprise canadienne en cause. Au 31 mars 1991, le Ministre avait reçu 49 demandes de mises en œuvre anticipées d'investissement, dont 43 ont été approuvées.

Au cours du processus d'examen, Investissement Canada consulte toute province directement touchée par l'investissement. L'Agence consulte aussi les divers ministères et organismes fédéraux qui ont un lien direct avec les secteurs d'activité économique touchés par un investissement. Elle consulte aussi le Bureau de la concurrence du ministère de la Consommation et des Corporations pour obtenir une évaluation des effets d'un investissement sur la concurrence au sein des industries concernées.

Après avoir fait sa propre analyse et avoir consulté les gouvernements provinciaux et les autres ministères fédéraux, Investissement Canada communique avec les investisseurs pour discuter de leurs projets, obtenir des précisions et, au besoin, cerner les problèmes susceptibles de se poser au cours de l'évaluation des avantages de l'investissement pour le Canada. Lorsque le processus d'examen est terminé, l'Agence rédige un rapport et formule des recommandations au Ministre.

Le Ministre détermine si l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada, en tenant compte de l'information obtenue et en se basant, s'il y a lieu, sur les facteurs suivants :

- l'effet de l'investissement sur le niveau et la nature de l'activité économique au Canada, notamment sur l'emploi, la transformation des ressources, l'utilisation de pièces et d'éléments produits et de services rendus au Canada et sur les exportations canadiennes;

« Lorsque le Ministre a informé le requérant qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablementà l'avantage net du Canada, le requérant a le droit de présenter des observations supplémentaires et de prendre des engagements dans les 30 jours suivants la date de l'avis... »

- l'étendue et l'importance de la participation de Canadiens dans l'entreprise canadienne et dans le secteur industriel canadien dont cette entreprise fait partie;
- l'effet de l'investissement sur la productivité, le rendement industriel, le progrès technologique, la création de produits nouveaux et la diversité des produits au Canada;
- l'effet de l'investissement sur la concurrence dans un ou plusieurs secteurs industriels au Canada;
- la compatibilité de l'investissement avec les politiques nationales en matière industrielle, économique et culturelle, compte tenu des objectifs de politique industrielle, économique et culturelle qu'ont énoncés le gouvernement ou la législature d'une province sur laquelle l'investissement aura vraisemblablement des répercussions appréciables;
- la contribution de l'investissement à la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux.

Délais fixés pour l'examen

Afin de garantir un examen et une décision rapides, la Loi établit certains délais que l'Agence et le Ministre doivent respecter.

Dans les 45 jours suivant la date de réception de la demande, le Ministre doit avertir l'investisseur a) qu'il est d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada; b) qu'il ne peut terminer son examen dans le délai prévu, auquel cas il dispose de 30 jours de plus pour terminer l'examen (à moins que l'investisseur n'accepte une prolongation de ce délai); ou c) qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

Si 45 jours se sont écoulés depuis la date où la demande a été remplie sans qu'un tel avis ne soit émis, ou que 30 jours de plus (ou le nombre de jours convenus) se sont écoulés depuis l'avis du Ministre indiquant qu'il ne peut terminer son examen sans qu'une décision n'ait été prise, le Ministre est réputé être d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

Lorsque le Ministre a informé le requérant qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada, le requérant a le droit de présenter des observations supplémentaires et de prendre des engagements dans les 30 jours suivants la date de l'avis (ou plus tard selon ce qui a été convenu entre le requérant et le Ministre).

À l'expiration de la période de 30 jours (ou de la prolongation convenue), le Ministre doit, dans les plus brefs délais, a) informer le requérant qu'il est maintenant d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada; ou b) confirmer qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada. Dans ce dernier cas, le requérant doit s'abstenir d'effectuer l'investissement ou, si l'investissement a déjà été effectué, se départir du contrôle de l'entreprise canadienne.

Surveillance des investissements approuvés

Tous les investissements faits à la suite d'une approbation donnée aux termes de la *Loi sur Investissement Canada* font l'objet d'une surveillance de la part de la Division de l'examen des investissements de l'Agence, conformément aux principes directeurs établis par le Ministre peu après l'entrée en vigueur de la Loi.

Un groupe de travail a été mis sur pied pour examiner les questions figurant dans le rapport Au-delà des apparences *« ...et élaborer des recommandations visant à éliminer les obstacles fondés sur le sexe au sein d'Investissement Canada. »*

Conseils aux investisseurs

Au cours de l'exercice qui s'est écoulé, les conseillers juridiques, les agents d'examen des investissements et les cadres supérieurs d'Investissement Canada ont continué à conseiller les investisseurs et leurs représentants au téléphone et de vive voix. Les conseils donnés prenaient notamment la forme de renseignements généraux sur des propositions d'investissement; ils portaient également sur des questions d'investisseurs cherchant à savoir si leur proposition serait soumise à l'examen ou si des lois telles que la *Loi sur la concurrence* et d'autres mesures législatives ou d'autres politiques se rapportaient à leur proposition.

Opinions du Ministre

Lorsqu'il y a des doutes quant à savoir si une personne physique ou une unité est canadienne ou américaine au sens de la Loi, le Ministre, à la demande de la partie intéressée, doit formuler une opinion sur le statut de l'unité ou de la personne en cause. Le Ministre peut également formuler une opinion sur l'application éventuelle de toute disposition de la Loi à une personne physique ou à une unité.

Budget de fonctionnement et années-personnes

Au cours de l'exercice 1990-1991, Investissement Canada disposait d'un budget de fonctionnement total de 10,2 millions de dollars et d'un effectif de 126 années-personnes. Les dépenses au chapitre du personnel se sont élevées à 6,9 millions de dollars, soit 71 % du budget.

Division des services généraux

Deux grandes initiatives à l'échelle du gouvernement, soit le rapport intitulé *Au-delà des apparences : le rapport du Groupe de travail sur les obstacles rencontrés par les femmes dans la Fonction publique,* et Fonction publique 2000, ont suscité la réaction de l'Agence. Cette dernière a créé un groupe de travail pour examiner les questions figurant dans ce rapport et élaborer des recommandations visant à éliminer les obstacles fondés sur le sexe au sein d'Investissement Canada. Une équipe de projet a été mise sur pied pour recenser les recommandations de Fonction publique 2000 et les mettre en œuvre dans l'ensemble de l'Agence. D'après les progrès importants enregistrés à ce jour, un meilleur service à la clientèle et un milieu de travail plus efficace résulteront de ces deux initiatives.

Annexe

Interprétation des statistiques d'Investissement Canada

Investissement Canada rassemble des statistiques depuis sa création, le 30 juin 1985. Ces statistiques trimestrielles sont publiées environ quatre semaines après la fin d'un trimestre et figurent également dans le rapport annuel de l'Agence. Les statistiques trimestrielles constituent une mise à jour, sous forme de texte suivi, de tableaux et de graphiques, du nombre et de la valeur des investissements étran-gers assujettis à la Loi sur Investissement Canada. On y trouve également un résumé des tendances observées au cours des 12 mois précédents et une comparaison avec le trimestre antérieur. En outre, les statistiques sont ventilées selon le pays d'origine, selon le secteur d'activité et selon la province de destination de l'investissement.

Les statistiques établies par Investissement Canada sur les investissements étrangers sont uniques. Elles constituent une évaluation partielle de la situation des investissements directs étrangers (IDÉ) au Canada. Toutefois, elles ne se comparent pas aux mesures des IDÉ effectuées par Statistique Canada. On doit également tenir compte d'autres aspects lorsque l'on prend connaissance de ces statistiques.

À la différence des données de Statistique Canada sur les IDÉ (flux et stocks), qui sont des mesures plus courantes et plus détaillées, les statistiques d'Investissement Canada reflètent uniquement certains investissements étrangers tels que décrits dans la *Loi sur Investissement Canada*. *Ces investissements* touchent soit l'acquisition du contrôle direct ou indirect d'entreprises canadiennes, soit la création de nouvelles entreprises au Canada.

Les données d'Investissement Canada ne couvrent pas les investissements touchant l'agrandissement d'installations effectués par des investisseurs étrangers établis au Canada. Ainsi, l'agrandissement d'une usine d'un important fabricant automobile sous contrôle étranger n'est pas assujetti à la *Loi sur Investissement Canada*, alors que ce genre d'investissement est susceptible d'accroître la valeur des IDÉ que mesure Statistique Canada.

De même, les placements de portefeuille ne sont pas assujettis à la *Loi sur Investissement Canada* s'ils ne concernent pas l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne. L'article 28 3)d) de la Loi, intitulé « Présomptions à l'égard de l'acquisition du contrôle », stipule que « l'acquisition de moins du tiers des actions avec droit de vote d'une personne morale ou de droits équivalents de participation indivise à la propriété de telles actions est réputée ne pas constituer l'acquisition du contrôle de cette personne morale ».

Les statistiques d'Investissement anada se rapportent seulement à une partie des IDÉ effectués au Canada et comportent en plus certaines limites. On doit noter que les statistiques ne reflètent pas exactement le nombre et la valeur réels des acquisitions effectuées et des nouvelles entreprises créées au Canada par des investisseurs internationaux, et ce, pour les raisons suivantes :

1. De temps à autre, il arrive que deux investisseurs interationaux ou plus présentent une demande ou un avis en vue d'acquérir la même entreprise canadienne. Dans de telles circonstances, chaque proposition est consignée en tant que transaction distincte.
2. La plupart des avis et des demandes sont présentés à Investisse-

ment Canada lorsque l'investissement est au stade de la proposition et ils sont traités rapidement aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*. Cependant, l'investisseur, pour des raisons d'ordre commercial ou autres, peut par la suite décider de ne pas procéder à l'investissement.

Au cours de la période comprise entre le 30 juin 1985 et le 31 mars 1991, 42 propositions d'investissement totalisant 3,6 milliards de dollars n'ont pas été mises en œuvre. Ce chiffre représente 0,8 % de tous les cas signalés jusqu'ici aux termes de la Loi et environ 3,6 % de leur valeur.

3. Les acquisitions sont consignées selon la valeur des actifs de l'entreprise qui doit être acquise, suivant ses états financiers vérifiés les plus récents, et non d'après le prix d'achat réel.

4. Jusqu'à la fin de 1988, les propositions touchant la création de nouvelles entreprises étaient consignées en fonction du montant que les investisseurs projetaient d'investir au cours de la première année complète d'exploitation. Depuis 1989, ces données tiennent compte de l'investissement prévu dans la nouvelle entreprise au cours des deux premières années.

Glossaire

Aux fins de la présente annexe, les ***investissements*** désignent les transactions par lesquelles des non-Canadiens acquièrent le contrôle d'une entreprise exploitée au Canada ou créent une nouvelle entreprise au pays. Toutes les statistiques se rapportent aux propositions d'investissement ayant fait l'objet d'un avis ou d'une décision aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*.

Acquisition directe désigne l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne soit par l'acquisition d'intérêts ou d'actifs portant droit de vote, soit par l'acquisition du contrôle de sa société mère canadienne au Canada.

Acquisition indirecte désigne l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne par l'acquisition du contrôle de sa société mère établie hors du Canada.

Le ***siège déclaré*** est la province dans laquelle est établi le siège social de l'entreprise canadienne. Dans de nombreux cas, l'entreprise acquise a d'importantes activités dans d'autres provinces.

Les ***investissements sujets à l'examen*** comprennent toutes les acquisitions directes d'entreprises ca-nadiennes dont les actifs atteignent au moins 5 millions de dollars, toutes les acquisitions indirectes d'actifs canadiens de 50 millions de dollars ou plus, ainsi que les acquisitions indirectes d'entreprises canadiennes dont les actifs sont d'au moins 5 millions de dollars et constituent plus de 50 % de la valeur de l'ensemble d'une transaction internationale.

À la suite de l'Accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada et les États-Unis, des règles spéciales régissent les investissements effectués au Canada par des investisseurs américains ainsi que les acquisitions d'entreprises canadiennes sous le contrôle d'Américains par des investisseurs non canadiens autres qu'américains. En 1991, aux termes de l'ALÉ, le seuil d'examen des acquisitions directes est de 100 millions de dollars. De même, le seuil d'examen des acquisitions indirectes est de 500 millions de dollars, à moins que les actifs de l'entreprise canadienne représentent plus de 50 % de la valeur des actifs totaux acquis lors de la tran-

saction internationale. Dans ce dernier cas, le seuil d'examen est le même que pour les acquisitions directes du contrôle (les seuils d'examen seront relevés à chaque année.)

Ces seuils plus élevés ne s'appliquent pas à l'acquisition du contrôle de certaines entreprises canadiennes. Les entreprises exclues sont les suivantes : les entreprises pétrolières, gazières et uranifères, les entreprises offrant des services financiers (sauf les services d'assurance), les entreprises culturelles et les entreprises fournissant des services de transport. Les acquisitions directes et les indirectes du contrôle de ces entreprises exclues sont sujettes à l'examen selon les mêmes seuils de 5 millions de dollars et de 50 millions de dollars s'appliquant à tous les investisseurs.

Les acquisitions dont la valeur est inférieure à ces seuils ainsi que la création de nouvelles entreprises canadiennes, quelle que soit leur taille, ne nécessitent ordinairement que la présentation d'un simple avis. Cependant, de tels investissements peuvent être sujets à l'examen en vertu de l'article 15 de la Loi, qui a trait aux propositions d'investissement dans des domaines d'activité liés au patrimoine culturel ou à l'identité nationale du Canada. Ces domaines d'activité sont définis par règlement et comprennent ce qui suit :

- la publication, la distribution ou la vente de livres, de revues, de périodiques ou de journaux, sous forme imprimée ou assimilable par machine;
- la publication, la distribution, la vente ou la présentation de films ou de documents vidéo;
- la publication, la distribution, la vente ou la présentation d'enregistrements de musique sous forme audio ou vidéo;
- la publication, la distribution ou la vente de compositions musicales sous forme imprimée ou assimilable par machine.

TABLEAU 1

ÉTAT DES PROPOSITIONS AUX TERMES DE LA *LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA*

	Acquisitions		Nouvelles entreprises		Total		Total cumulatif
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	
			(Nombre d'investissements)				
AVIS							
De l'année précédente	100	119	48	52	148	171	s.o.
Reçus durant l'exercice financier	629	635	253	267	882	902	5 074
Moins :							
Incomplets en fin d'exercice	56	122	31	82	87	204	s.o.
Retirés avant certification	24	21	15	12	39	33	197
Retirés après certification	4	3	3	1	7	4	23
Accusés de réception pas encore émis	62	31	21	10	83	41	s.o.
Décision relative à l'examen pas encore prise	1	1	0	0	1	1	s.o.
Avis soumis à l'examen (Article 15)	11	2	2	2	13	4	51
Avis classés	**571**	**574**	**229**	**212**	**800**	**786**	**4 557**
DEMANDES							
De l'année précédente	4	2	0	0	4	2	s.o.
Reçues durant l'exercice financier	185	112	0	3	185	115	1 056
Certifiées non réglées durant l'année précédente	24	33	0	0	24	33	s.o.
Moins :							
Incomplètes en fin d'exercice	2	5	0	0	2	5	s.o.
Retirées avant certification	6	4	0	0	6	4	40
Retirées après certification	9	9	0	0	9	9	58
Décision du Ministre pas encore prise	33	15	0	2	33	17	s.o.
Demandes ayant fait l'objet d'une décision	**163**	**114**	**0**	**1**	**163**	**115**	**936**
qui ont été :							
Non approuvées	0	0	0	0	0	0	0
Approuvées	163	114	0	1	163	115	936
NOMBRE TOTAL D'AVIS ET DE DEMANDES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION	**734**	**688**	**229**	**213**	**963**	**901**	**5 493**

s.o. : Sans objet.

Nota : Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 2

NOMBRE D'INVESTISSEMENTS

	Nombre		%		Total cumulatif 85/06/30 – 91/03/31	
	89-90	90-91	89-90	90-91	Nombre	%
ACQUISITIONS	**734**	**688**	**76,2**	**76,4**	**3 869**	**70,4**
Directes	618	613	64,2	68,0	3 172	57,7
Indirectes	116	75	12,0	8,3	697	12,7
Soumises à l'examen et approuvées	163	114	16,9	12,7	928	16,9
Directes	153	103	15,9	11,4	827	15,1
Indirectes	10	11	1,0	1,2	101	1,8
Avis seulement	571	574	59,3	63,7	2 941	53,5
Directes	465	510	48,3	56,6	2 345	42,7
Indirectes	106	64	11,0	7,1	596	10,9
NOUVELLES ENTREPRISES	**229**	**213**	**23,8**	**23,6**	**1 624**	**29,6**
TOTAL	**963**	**901**	**100,0**	**100,0**	**5 493**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 3

VALEUR DES INVESTISSEMENTS
(actifs acquis ou investissements prévus, en millions de dollars)

	Valeur		%		Total cumulatif 85/06/30 – 91/03/31	
	89-90	90-91	89-90	90-91	Valeur	%
ACQUISITIONS	**17 144,5**	**15 316,2**	**88,6**	**97,0**	**93 199,5**	**92,7**
Directes	14 218,9	11 289,0	73,5	71,5	68 839,7	68,5
Indirectes	2 925,6	4 027,2	15,1	25,5	24 359,7	24,2
Soumises à l'examen et approuvées	14 305,7	12 877,1	73,9	81,6	82 123,4	81,7
Directes	12 749,6	9 839,5	65,9	62,3	63 999,4	63,7
Indirectes	1 556,1	3 037,6	8,0	19,2	18 124,0	18,0
Avis seulement	2 838,8	2 439,1	14,7	15,5	11 076,1	11,0
Directes	1 469,2	1 449,4	7,6	9,2	4 840,3	4,8
Indirectes	1 369,5	989,6	7,1	6,3	6 235,7	6,2
NOUVELLES ENTREPRISES	**2 204,5**	**468,0**	**11,4**	**3,0**	**7 318,0**	**7,3**
TOTAL	**19 349,0**	**15 784,1**	**100,0**	**100,0**	**100 517,5**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 4

NOUVELLES ENTREPRISES, SELON LA VALEUR DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Valeur des investissements prévus (en milliers de $)	Nombre d'investissements		%		Valeur totale des investissements prévus (en milliers de $)		%		Effectif total prévu		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
Moins de 1 000	134	125	58,5	58,7	32 646	31 238	1,5	6,7	1 263	1 480	17,9	22,7
1 000 – 1 999	43	42	18,8	19,7	44 132	42 000	2,0	9,0	1 399	615	19,8	9,4
2 000 – 2 999	0	2	0,0	0,9	0	4 845	0,0	1,0	0	42	0,0	0,6
3 000 – 4 999	25	30	10,9	14,1	88 050	105 000	4,0	22,4	2 408	1 220	34,1	18,7
Total partiel	**202**	**199**	**88,2**	**93,4**	**164 828**	**183 083**	**7,5**	**39,1**	**5 070**	**3 357**	**71,7**	**51,5**
5 000 – 9 999	12	3	5,2	1,4	84 300	18 900	3,8	4,0	403	2 040	5,7	31,3
10 000 – 24 999	5	4	2,2	1,9	64 387	55 000	2,9	11,8	237	380	3,4	5,8
25 000 et plus	10	7	4,4	3,3	1 891 000	211 000	85,8	45,1	1 358	745	19,2	11,4
Total partiel	**27**	**14**	**11,8**	**6,6**	**2 039 687**	**284 900**	**92,5**	**60,9**	**1 998**	**3 165**	**28,3**	**48,5**
TOTAL	**229**	**213**	**100,0**	**100,0**	**2 204 515**	**467 983**	**100,0**	**100,0**	**7 068**	**6 522**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 5

NOUVELLES ENTREPRISES, SELON L'EFFECTIF PRÉVU

Effectif prévu	Nombre d'investissements		%		Valeur totale des investissements prévus (en milliers de $)		%		Effectif total prévu		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
Moins de 25	156	155	68,1	72,8	1 298 602	162 233	58,9	34,7	791	769	11,2	11,8
25 – 49	52	38	22,7	17,8	199 514	78 850	9,1	16,8	1 603	1 203	22,7	18,4
50 – 74	3	1	1,3	0,5	10 791	250	0,5	0,1	174	50	2,5	0,8
75 – 99	1	0	0,4	0,0	5 000	0	0,2	0,0	87	0	1,2	0,0
100 – 149	12	15	5,2	7,0	485 000	177 500	22,0	37,9	1 518	1 750	21,5	26,8
150 – 199	1	1	0,4	0,5	4 440	3 500	0,2	0,7	175	190	2,5	2,9
200 – 499	2	2	0,9	0,9	196 000	40 250	8,9	8,6	770	560	10,9	8,6
500 – 999	1	0	0,4	0,0	1 668	0	0,1	0,0	550	0	7,8	0,0
1 000 et plus	1	1	0,4	0,5	3 500	5 400	0,2	1,2	1 400	2 000	19,8	30,7
TOTAL	**229**	**213**	**100,0**	**100,0**	**2 204 515**	**467 983**	**100,0**	**100,0**	**7 068**	**6 522**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 6

NOMBRE D'ACQUISITIONS, SELON LA VALEUR DE L'ACTIF

Valeur de l'actif (en milliers de $)	Nombre d'investissements		%		Valeur de l'actif (en milliers de $)		%		Nombre d'employés		%	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
Moins de 1 000	230	276	31,3	40,1	89 041	97 321	0,5	0,6	3 912	6 853	3,1	6,3
1 000 – 1 999	71	79	9,7	11,5	97 452	115 268	0,6	0,8	3 090	2 473	2,5	2,3
2 000 – 2 999	53	50	7,2	7,3	127 235	123 609	0,7	0,8	2 062	1 749	1,6	1,6
3 000 – 4 999	90	70	12,3	10,2	353 669	280 971	2,1	1,8	4 905	3 716	3,9	3,4
Total partiel	**444**	**475**	**60,5**	**69,0**	**667 397**	**617 169**	**3,9**	**4,0**	**13 969**	**14 791**	**11,2**	**13,7**
5 000 – 9 999	85	59	11,6	8,6	593 150	422 120	3,5	2,8	15 181	7 131	12,1	6,6
10 000 – 14 999	48	56	6,5	8,1	579 033	699 627	3,4	4,6	6 109	5 249	4,9	4,8
15 000 – 24 999	52	26	7,1	3,8	982 265	473 144	5,7	3,1	8 503	4 123	6,8	3,8
25 000 – 49 999	45	27	6,1	3,9	1 583 313	1 000 577	9,2	6,5	13 966	6 809	11,2	6,3
50 000 et plus	60	45	8,2	6,5	12 739 333	12 103 527	74,3	79,0	67 392	70 227	53,9	64,8
Total partiel	**290**	**213**	**39,5**	**31,0**	**16 477 094**	**14 698 995**	**96,1**	**96,0**	**111 151**	**93 539**	**88,8**	**86,3**
TOTAL	**734**	**688**	**100,0**	**100,0**	**17 144 491**	**15 316 164**	**100,0**	**100,0**	**125 120**	**108 330**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 7

NOMBRE D'ACQUISITIONS, SELON L'EFFECTIF

	Nombre d'investissements		%		Valeur de l'actif (en milliers de $)		%		Nombre d'employés		%	
Effectif	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
Moins de 25	351	377	47,8	54,8	1 755 326	1 040 417	10,2	6,8	2 664	2 785	2,1	2,6
25 – 49	113	95	15,4	13,8	852 450	783 546	5,0	5,1	4 121	3 374	3,3	3,1
50 – 74	52	47	7,1	6,8	708 547	404 132	4,1	2,6	3 148	2 920	2,5	2,7
75 – 99	23	29	3,1	4,2	196 734	224 217	1,1	1,5	1 990	2 458	1,6	2,3
100 – 149	52	46	7,1	6,7	827 059	455 066	4,8	3,0	5 975	5 575	4,8	5,1
150 – 199	28	20	3,8	2,9	444 358	511 560	2,6	3,3	4 762	3 400	3,8	3,1
200 – 299	35	23	4,8	3,3	1 419 033	574 032	8,3	3,7	8 586	5 418	6,9	5,0
300 – 499	28	19	3,8	2,8	848 024	1 419 431	4,9	9,3	11 048	7 348	8,8	6,8
500 – 999	26	13	3,5	1,9	1 759 203	708 708	10,3	4,6	17 772	8 129	14,2	7,5
1 000 et plus	26	19	3,5	2,8	8 333 757	9 195 055	48,6	60,0	65 054	66 923	52,0	61,8
TOTAL	**734**	**688**	**100,0**	**100,0**	**17 144 491**	**15 316 164**	**100,0**	**100,0**	**125 120**	**108 330**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

TABLEAU 8

NOMBRE D'INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIVITÉS COMMERCIALES LIÉES À L'IDENTITÉ NATIONALE ET AU PATRIMOINE CULTUREL*

	Nouvelles entreprises		Acquisitions		Total		Valeur totale des actifs/ Investissements prévus (en millions de $)	
	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91	89-90	90-91
	(Nombre d'investissements)							
SOUMIS À L'EXAMEN ET APPROUVÉS	**0**	**1**	**9**	**9**	**9**	**10**	**194,5**	**224,6**
Dont le montant est supérieur aux seuils fixés par la *Loi sur IC*	0	0	3	3	3	3	177,5	213,2
Dont le montant est inférieur aux seuils fixés (article 15)	0	1	6	6	6	7	17,0	11,4
AVIS SEULEMENT	**10**	**11**	**3**	**11**	**13**	**22**	**15,0**	**88,0**
TOTAL	**10**	**12**	**12**	**20**	**22**	**32**	**209,5**	**312,6**
Dont le détail se lit comme suit :								
Publications	1	3	7	12	8	15	6,1	175,5
Films et vidéoclips	8	9	4	3	12	12	180,6	80,2
Enregistrements de musique, audio ou vidéo	1	0	1	4	2	4	22,7	C
Édition musicale	0	0	0	1	0	1	0	C

C : Confidentiel.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

* Voir le glossaire pour une description plus précise des secteurs.